

**STRATEGIE ET APPUI A LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS  
POUR LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME ECONOMIQUE  
REGIONAL (PER II) DE L'UEMOA**

---

**INVENTAIRE DES SOURCES DE FINANCEMENT  
ACTUELLES ET POTENTIELLES ET PROPOSITION D'UNE  
STRATEGIE DE FINANCEMENT<sup>1</sup>**

*(Draf pour discussion)*

---

<sup>1</sup> Par Issa Martin BIKIENGA pour PGF.

## SOMMAIRE

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| <b>1. FINANCEMENT ET EXECUTION FINANCIERE DU PER I</b>  | <b>4</b>                    |
| 1.1. LISTE DES BAILLEURS DE FONDS IMPLIQUES   | 4                           |
| 1.2. REPARTITION DES FINANCEMENTS PAR TYPE DE PROJETS   | 5                           |
| 1.3. RESSOURCES FINANCIERES MOBILISEES, MECANISMES UTILISES ET ENSEIGNEMENTS TIRES                | 5                           |
| <b>2. PROPOSITIONS DE BAILLEURS DE FONDS POUR LE FINANCEMENT DU PER II</b>                        | <b>8</b>                    |
| 2.1. LISTE DES BAILLEURS DE FONDS POTENTIELS  | 8                           |
| 2.2. PORTRAIT DES BAILLEURS DE FONDS POTENTIELS ET DESCRIPTION DE LEURS MECANISMES DE FINANCEMENT | 10                          |
| 2.3. REPARTITION DES BAILLEURS DE FONDS POTENTIELS PAR AXE STRATEGIQUE DU PER II                  | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| 2.4. IDENTIFICATION DE PARTENAIRES EXPERTS DANS LE MONTAGE FINANCIER                              | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |

## LISTE DES TABLEAUX

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| <i>Tableau 1 : Liste des principaux bailleurs de fonds du PER I</i>                     | 4                                  |
| <i>Tableau 2 : Répartition du financement par type de projets en millions FCFA</i>      | 5                                  |
| <i>Tableau 3 : Etat de mobilisation des financements (millions FCFA)</i>                | 6                                  |
| <i>Tableau 4 : Liste des bailleurs de fonds potentiels du PER II</i>                    | 9                                  |
| <i>Tableau 5 : Répartition des sources de financement par axe stratégique du PER II</i> | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

## 1. FINANCEMENT ET EXECUTION FINANCIERE DU PER I

### 1.1. Liste des bailleurs de fonds impliqués

Le montant total du PER I s'élevait à 3 470 241 millions FCFA. Plusieurs bailleurs de fonds ont pris part au financement du PER I. Il s'agit à la fois de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Quelques bailleurs de référence ont apporté plus de 80% du total du financement mobilisé.

Le tableau N°1 ci-dessous donne la répartition des sources de financement avec un accent particulier sur les 7 principaux contributeurs.

**Tableau 1 : Liste des principaux bailleurs de fonds du PER I**

| Sources de financement                         | Montant en Millions FCFA | %     |
|--|--------------------------|-------|
| Union européenne                               | 566 293                  | 30,1  |
| UEMOA (Commission, BOAD, BCEAO, Etats membres) | 336 154                  | 17,9  |
| BAD  | 221 298                  | 11,8  |
| Chine  | 145 708                  | 7,8   |
| BID  | 130 043                  | 6,9   |
| IDA  | 80 361                   | 4,3   |
| France (Aide budgétaire, FSP, AFD)             | 75 439                   | 4,0   |
| Sous-Total des 7 plus importants contributeurs | 1 555 296                | 82,8  |
| Autres   | 324 544                  | 17,2  |
| Total du financement acquis                    | 1 879 840                | 100,0 |

Source : 2 AC Associés Audit et Conseil, 2010

L'Union européenne vient en tête avec 566 293 millions FCFA, soit 30,1% du financement. Le second plus grand contributeur est l'UEMOA elle-même avec ses trois institutions communautaires (la Commission, la BOAD et la BCEAO) et ses Etats membres pour un montant de 336 154 millions FCFA, soit 17,9% du financement total.

La BAD arrive en 3<sup>ème</sup> position avec une contribution de 221 298 millions FCFA, soit 11,8% du financement total. Elle est suivie de la Chine, de la BID et de l'IDA avec des contributions respectives de 7,8%, 6,9% et 4,3% du total du financement.

La contribution de la France a été de 75 439 millions FCFA, soit 4,0% du financement total et s'est faite à travers l'aide budgétaire, le FSP et l'AFD.

Le secteur privé a très peu participé au financement du PER I. Sa contribution a été à hauteur de 3,53% du financement total du PER I.

Ces bailleurs de fonds impliqués dans le financement de la première phase du PER peuvent être encore sollicités pour la seconde phase.

## 1.2. Répartition des financements par type de projets

Le PER I comportait 5 axes stratégiques avec pour chacun d'eux des projets spécifiques. Ces projets étaient à la fois des projets nationaux et des projets régionaux. La répartition du financement selon les axes stratégiques et les types de projets se présente comme suit :

**Tableau 2 : Répartition du financement par type de projets en millions FCFA**

| N°    | Axes stratégiques   | Total du PER | Projets régionaux | Projets nationaux |
|-------|---|--------------|-------------------|-------------------|
| Axe 1 | Bonne gouvernance et approfondissement de l'intégration économique                        | 44 340       | 44 340            | 0                 |
| Axe 2 | Développement des infrastructures économiques   | 3 037 815    | 138 664           | 2 899 152         |
| Axe 3 | Construction d'un appareil productif intégré  | 346 255      | 346 255           | 0                 |
| Axe 4 | Développement des ressources humaines   | 36 831       | 36 831            | 0                 |
| Axe 5 | Mise en place d'un partenariat pour la mobilisation des ressources et le suivi-évaluation | 5 000        | 5 000             | 0                 |
|       | Total   | 3 470 241    | 571 089           | 2 899 152         |
|       | %   | 100%         | 16,5%             | 83,5%             |

Source : 2 AC Associés Audit et Conseil, 2010

A la lecture de ce tableau, on constate que la plupart des projets du PER I, soit 83,5% sont constitués par les projets nationaux. Ceux-ci se concentrent sur l'axe 2 (développement des infrastructures économiques) pour un montant de 2 899 152 millions FCFA.

Quant aux projets régionaux, financés par les Institutions communautaires de l'UEMOA pour un montant de 571 089 millions FCFA, ils représentent 16,5% du total du PER I.

## 1.3. Ressources financières mobilisées, mécanismes utilisés et enseignements tirés

Le tableau N°3 ci-dessous permet d'avoir une idée des ressources financières mobilisées et des financements à rechercher.

**Tableau 3 : Etat de mobilisation des financements (millions FCFA)**

| N°    | Axes stratégiques/projets   | Montant initial du projet | Montant corrigé du projet | % du montant par axe stratégique | Financements acquis | Financements à rechercher |
|-------|---|---------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Axe 1 | Bonne gouvernance et approfondissement de l'intégration économique                        | 84 021                    | 44 340                    | 1,3                              | 34 022              | 10 318                    |
| Axe 2 | Développement des infrastructures économiques   | 2 813 404                 | 3 037 815                 | 87,5                             | 1 713 748           | 1 324 068                 |
| Axe 3 | Construction d'un appareil productif intégré  | 263 578                   | 346 255                   | 10,0                             | 108 875             | 237 379                   |
| Axe 4 | Développement des ressources humaines   | 292 570                   | 36 831                    | 1,1                              | 19 213              | 17 617                    |
| Axe 5 | Mise en place d'un partenariat pour la mobilisation des ressources et le suivi-évaluation | 5 000                     | 5 000                     | 0,1                              | 3 981               | 1 019                     |
|       | Total   | 3 458 572                 | 3 470 241                 | 100,0                            | 1 879 840           | 1 590 401                 |
|       | %   |                           |                           |                                  | 54,2%               | 45,8%                     |

Source : 2 AC Associés Audit et Conseil, 2010

Ce tableau indique que sur un besoin de financement total de 3 470 241 millions FCFA, 1 879 840 millions FCFA, soit 54,2% ont été mobilisés. Les financements à rechercher représentent 1 590 401 millions FCFA, soit 45,8%.

La préférence des bailleurs de fonds est allée sur l'axe 2 (développement des infrastructures économiques). En effet, cet axe qui concentrait 87,5% des financements a été financé à hauteur de 79,8%.

Les mécanismes utilisés pour la mobilisation des ressources financières ont été de deux types.

Le premier type concerne les ressources propres affectées au financement du PER I comprenant d'une part les ressources propres inscrites au budget des Etats membres et d'autre part les ressources propres de l'Union constituées à plus de 90% par les PCS versés par les Etats membres. L'ensemble de ces ressources propres représente 209 261 millions FCFA, soit 11,13% du financement total du PER I.

A cela il faut ajouter les bonifications d'intérêt et la prise en charge des contreparties des Etats, soit au total 11 515 millions FCFA. Cela traduit clairement la preuve d'une réelle implication des Etats membres et de la Commission de l'UEMOA dans le financement du PER I.

La mobilisation des ressources extérieures s'est faite selon une démarche coordonnée par les Institutions communautaires de l'Union auprès des bailleurs de fonds. Cette stratégie reposait sur une offre de réceptacles pour les financements des bailleurs de fonds constituée par les mécanismes existants de la BOAD (dont principalement le FDC), de la Commission de l'UEMOA (FAIR) et par les structures des Etats membres. Les bailleurs de fonds devaient pouvoir ainsi positionner leurs financements par rapport à ces différents réceptacles, ce qui devait permettre d'harmoniser les procédures. Cette stratégie a été lancée avec un certain succès lors de la table ronde des bailleurs de fonds en novembre 2006 à Dakar qui s'est concrétisée par des intentions de financement du PER I de l'ordre de 2 400 milliards FCFA. La réalité a été toute autre après ces annonces. En effet, en fin 2010, le total des financements mobilisés auprès des bailleurs de fonds s'est limité à 1 540 milliards FCFA. En définitive, il manquait environ 900 milliards FCFA pour concrétiser les annonces faites à Dakar, et 1 590 milliards FCFA pour financer en totalité le PER I par rapport aux montants inscrits des projets. Cela a eu pour effet de retarder l'étude ou la mise en œuvre de bon nombre de projets.

Le principal enseignement que l'on peut tirer de cette situation est qu'il aurait fallu mettre en œuvre un mécanisme de suivi après la table ronde des bailleurs de fonds tenue à Dakar. Par ailleurs, la concertation entre les Institutions communautaires de l'UEMOA doit être renforcée pour impulser une bonne mobilisation des ressources financières.

## 2. PROPOSITIONS DE BAILLEURS DE FONDS POUR LE FINANCEMENT DU PER II

---

### 2.1. Liste des bailleurs de fonds potentiels

Dans le but d'accroître les possibilités de financement du PER II, il est proposé ci-dessous une liste de bailleurs de fonds potentiels. On y distingue plusieurs catégories de bailleurs de fonds :

- Banques multilatérales d'investissement ;
- Outils de financement du secteur privé ;
- Bailleurs de fonds multilatéraux ;
- Bailleurs de fonds bilatéraux ;
- Autres bailleurs.

La particularité que l'on peut constater par rapport aux bailleurs de fonds classiques du PER I est la forte présence des pays arabes et des pays nordiques. Il s'agit de pays donateurs généreux pour peu qu'on les approche avec des programmes de développement convaincants. C'est ainsi que le PER II représente un programme digne d'intérêt et mobilisateur. Toujours au titre des donateurs généreux, il faut citer les bailleurs de fonds bilatéraux dont la spécialité est de fournir de l'assistance au développement.

Outre cette liste de bailleurs de fonds, il est proposé un outil de financement du secteur privé : International Finance Corporation (IFC), une structure de la Banque mondiale. Cet outil bien que connu de manière générale est peu sollicité pour le financement des programmes de développement. Par ailleurs, le secteur privé mérite d'être mis à contribution dans le financement du développement.

Enfin, il est proposé une liste de quelques banques présentant un certain intérêt mais peu connues de l'UEMOA.

Le tableau ci-dessous en donne les détails :



Tableau 4 : Liste des bailleurs de fonds potentiels du PER II

| Banques multilatérales d'investissement  | Outils de financement du secteur privé   | Bailleurs de fonds multilatéraux   | Bailleurs de fonds bilatéraux (assistance au développement)  | Autres bailleurs  |
|--|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Fonds OPEC pour le Développement International (OFID)</li> <li>- La Banque européenne d'investissement</li> <li>- Le Fonds international de développement agricole (FIDA)</li> <li>- La Banque islamique de développement (BID)</li> <li>- Le Fonds Nordique de développement</li> <li>- La Banque Nordique d'investissement</li> <li>- La Banque européenne d'investissement (BEI)</li> <li>- La Banque asiatique de développement</li> <li>- Japan Bank for International Cooperation (JBIC)</li> <li>- La Banque mondiale (BIRD)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- International Finance Corporation (branche de la Banque mondiale s'occupant du secteur privé)</li> <li>- Fondation Bill et Melinda Gates (USA)</li> <li>- Fondation Ford (USA)</li> <li>- Fondation David et Lucie Packard (USA)</li> <li>- Fondation John D. et Catherine T. Mac Arthur (USA)</li> <li>- Charities Aid Foundation (Grande Bretagne)</li> <li>- Fundacio la Caixa (Espagne)</li> <li>- Compagnia di San Paolo (Italie)</li> <li>- Volkswagen Stiftung (Allemagne)</li> <li>- Fondazione Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde (Italie)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ONU et ses institutions spécialisées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Australia (AusAID)</li> <li>- Austrian Aid</li> <li>- Belgium (BTC)</li> <li>- Canada (CIDA, DFAIT)</li> <li>- Denmark (DANIDA, Industrialization Fund for Developing Countries)</li> <li>- Finland</li> <li>- Germany (BMZ, DED, GIZ, KfW and Inwent)</li> <li>- Ireland (IrishAid)</li> <li>- Italy</li> <li>- The Netherlands</li> <li>- Norway (NORAD)</li> <li>- Spain (AECID)</li> <li>- Sweden (SIDA, Ministry for Foreign Affairs)</li> <li>- Switzerland (SDC, State Secretariat for Economic Affairs)</li> <li>- United Kingdom (DFID), Global Opportunities Fund (Ministère des affaires étrangères)</li> <li>- USAID</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Corporacion Andina de Fomento (CAF)</li> <li>- Caribbean Development Bank (CDB)</li> <li>- Central American Bank for Economic Integration (CABEI)</li> </ul> |

## **2.2. Portrait des bailleurs de fonds potentiels et description de leurs mécanismes de financement**

Pour entreprendre des démarches réussies avec les bailleurs de fonds, un certain nombre d'informations essentielles les concernant sont indispensables. De façon non exhaustive, il s'agit notamment des informations ci-après :

- Contacts exacts du bailleur ;
- Liste des programmes éligibles ;
- Critères d'éligibilité ;
- Priorités du bailleur.

Il est donné en annexe 1 une liste de bailleurs de fonds potentiels avec ces éléments d'information requis. L'annexe II présente une fiche des partenaires techniques et financiers bilatéraux pour la plupart pouvant être mis à contribution dans le financement du PER II. Il reste entendu que préalablement à toute mission de mobilisation des bailleurs de fonds, ces informations devront être complétées par d'autres.

## **2.3. Répartition des bailleurs de fonds potentiels par axe stratégique du PER II**

De nombreux bailleurs de fonds sont susceptibles de participer au financement du PER II. Les trois premiers axes stratégiques du PER II en particulier peuvent attirer leurs financements. Pour orienter la mobilisation de ces bailleurs de fonds, il est proposé ci-dessous une répartition des sources de financement par axe stratégique du PER II.

**Tableau 5 : Répartition des sources de financement par axe stratégique du PER II**

| REPARTITION PAR AXE STRATEGIQUE DU PER II                       |   |  |  |  |   |
|---|---|--|--|--|---|
|   | Axe 1 – Consolider la gouvernance économique                      |  | Axe 2 – Développer des infrastructures économiques   | Axe 3 – Construire un appareil productif intégré et commun                         |   |
| Source et mécanisme de financement                              | 1.1 Renforcement de la stabilité macroéconomique                  | 1.2 Consolidation de l'Union douanière   | 2.1 Réhabilitation et modernisation des infrastructures économiques (transport routier, ferroviaire, aérien, énergie, TIC) | 3.1 Mise à niveau des capacités industrielles et promotion des PME/PMI.            | 3.2. Valorisation et transformation des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté   |
| <b>Banques multilatérales et fonds de développement</b>         |   |  |  |  |   |
| <i>La Banque Africaine de développement</i>                     | - Gouvernance économique et financière<br>- Croissance économique | Promotion du commerce  | - Réalisation d'infrastructures<br>- Énergie<br>- Technologies de l'information et de la communication                     | - Agriculture et développement agro-industriel<br>- Développement du secteur privé | - Amélioration des pratiques agricoles<br>- Gestion des pâturages et des forêts<br>- Adaptation aux changements climatiques<br>- Amélioration des ressources en eau |
| <i>Le Fonds OPEC pour le Développement International (OFID)</i> | Appui au secteur public   | Financement du commerce international  |  | Appui aux entreprises du secteur privé   |   |
| <i>Le Fonds international de développement agricole (FIDA)</i>  | - Recherche de financement<br>- Accès aux services financiers     | Appui aux marchés internationaux   |  |  | - Accès à la terre et autres ressources naturelles<br>- Utilisation des technologies  |
| <i>La Banque islamique de développement</i>                     |   | Commerce entre les pays membres  | Développement des infrastructures  | Développement du secteur privé   | - Développement agricole<br>- Sécurité alimentaire  |
| <i>Le Fonds Nordique de développement</i>                       |   |  |  |  | Lutte contre les changements climatiques  |
| <i>La banque Nordique d'investissement</i>                      |   |  | Énergie, transports, logistique, communications  | Financement des PME  | Environnement   |
| <i>La Banque européenne d'investissement (BEI)</i>              | - Développement économique<br>- Intégration régionale             | - Création d'un environnement compétitif pour les affaires<br>- Promotion des relations commerciales |  | - Appui au secteur privé<br>- Partenariats public-privé                            | - Développement social et environnemental<br>- Sécurité alimentaire<br>- Lutte contre les changements   |

|  |  |                         |  |                           |  |
|--|--|-------------------------|--|---------------------------|--|
|  |  |                         |  |                           | climatiques                              |
| <i>La Banque Japonaise pour la coopération internationale (JBIC)</i>   | Financement international                                    |                         | Énergie  |                           | Ressources naturelles<br>Environnement   |
| <i>La Banque de Développement de Chine</i>                             |  |                         | Financement d'infrastructures  | Financement des PME       | Financement de l'agriculture             |
| <i>Le Fonds Saoudien de Développement</i>                              | Financement de projets économiquement et socialement viables |                         |  |                           |  |
| <i>La Banque d'investissement d'Écobank (Panafricain)</i>              |  | Financement du commerce |  | Financement des PME       |  |
| <i>Standard Bank Corporate and Investment Banking (Afrique du Sud)</i> |  | Financement du commerce | - Infrastructures, mines, pétrole, gaz, énergies renouvelables, télécommunications et médias |                           | Agriculture                              |
| <i>EFG-Hermès (Caire)</i>  |  |                         | - Développement de technologies,<br>- Pétrole, gaz, immobilier, matériaux de construction    |                           | - Agriculture,<br>- Sécurité alimentaire |
| Banque d'affaires de Tunisie   |  |                         |  |                           |  |
| Attijari Finances (Maroc)  |  |                         |  |                           |  |
| United Bank for Africa (Nigéria)                                       |  | Import-export           | - Secteur pétrolier<br>- Énergie<br>- Infrastructures<br>- Industrie<br>- Télécommunications | Partenariats public-privé | Agriculture                              |

## 2.4. Identification de partenaires experts dans le montage financier

Le portrait des bailleurs de fonds potentiels ci-dessus donné permet de noter à côté des banques offrant des financements selon leurs domaines d'intervention prioritaires, l'existence d'autres banques, les banques d'affaires, spécialisées dans la fourniture de services financiers. Ces banques d'affaires sont notamment :

- La Banque d'affaires de Tunisie ;
- Attijari Finances Corp. (Maroc).

Cette liste peut être complétée avec les noms de quelques cabinets-conseils. Il s'agit notamment de :

- Black Pearl Finance (Sénégal) ;
- AM Capital (Gabon) ;
- SNC Lavalin (Canada).

Les services financiers offerts par ces banques et cabinets-conseils touchent essentiellement à l'ingénierie financière :

- Analyse et évaluation d'entreprises ;
- Conduite de négociations ;
- Identification de partenaires potentiels ;
- Levée de fonds ;
- Processus de privatisation ;
- Transactions de fusions et d'acquisitions ;
- Fiscalité ;
- Fonds propres ;
- Etc.

Ces banques et cabinets-conseils peuvent d'être d'une grande utilité à l'UEMOA pour le montage financier de certains dossiers de financement. Avec un tel appui, l'UEMOA peut disposer de dossiers bancables à soumettre aux bailleurs de fonds avec beaucoup de chance de succès. Cela crée également des conditions de base propices à la mobilisation ultérieure des ressources financières.

## 3. PROPOSITION D'UNE STRATEGIE POUR LE FINANCEMENT DU PER II

---

L'une des principales faiblesses constatées lors de la mise en œuvre de la première phase du PER a été la mobilisation des ressources financières. Malgré la tenue d'une table ronde de bailleurs réussie en 2006 à Dakar, la réalité a été toute autre au moment de l'évaluation en 2010. En effet, les annonces faites à Dakar ne se sont pas entièrement concrétisées. En définitive, cinq ans après son lancement, le PER I n'était financé qu'à hauteur de 54,2%.

Pour la seconde phase, il s'agira, outre les sources et mécanismes de financement actuels, de prospecter des sources et mécanismes de potentiels et autres de modes de financement. Ces questions seront abordées successivement dans la présente stratégie de financement.

### 3.1. Sources et mécanismes de financement actuels

En rappel, les principales sources de financement du PER I étaient composées essentiellement de :

- L'Union européenne,
- L'UEMOA,
- La BAD,
- La Chine,
- La BID,
- L'IDA,
- La France.

Quant aux mécanismes utilisés pour la mobilisation des ressources financières, ils étaient de deux types :

- Mobilisation de ressources propres affectées au financement du PER I comprenant d'une part les ressources propres inscrites au budget des Etats membres, et d'autre part les ressources propres de l'Union constituées à plus de 90% par les PCS versés par les Etats membres. A cela il faut ajouter les bonifications d'intérêt et la prise en charge des contreparties des Etats ;
- La mobilisation des ressources extérieures selon une démarche coordonnée par les Institutions communautaires de l'Union auprès des bailleurs de fonds.

Ces mécanismes peuvent être encore utilisés pour la phase II du PER. Cependant, il sera nécessaire de développer plus d'initiatives pour la mobilisation des ressources extérieures. Un suivi plus systématique et rigoureux des bailleurs de fonds faire l'objet d'une attention particulière de la part de la Commission.

### 3.2. Sources et mécanismes de financement potentiels

Les sources et mécanismes de financement potentiels ont été au chapitre 2 relatif à l'inventaire des sources de financement actuelles et potentielles du PER II. De même, une répartition des sources et mécanismes de financement potentiels selon les axes du PER II a été faite. Cet exercice doit être poursuivi lorsque seront connus les différents projets retenus pour le PER II.

Alors, il sera possible de faire un classement des sources et mécanismes de financement selon les types de projets. L'intérêt d'un tel exercice est double :

- D'une part, selon les types de projets, l'on connaîtra avec précision les sources et mécanismes de financement qui conviennent afin de mobiliser les bailleurs de fonds avec plus d'efficacité ;
- D'autre part, l'on évitera que des projets retenus soient sans source ou mécanisme de financement.

Ce faisant, le schéma de financement du PER II sera plus complet et son opérationnalisation plus aisée.

### 3.3. Partenariats public-privé

De plus en plus et à travers la planète, les demandes en termes d'infrastructures publiques (routes, ponts, écoles et hôpitaux) augmentent alors que les ressources financières sont de plus en plus limitées. Plusieurs gouvernements de par le monde sont par conséquent contraints de chercher des

modes de financement et d'exécution des projets qui soient innovateurs, collaboratifs et performants.

Il est généralement reconnu qu'il n'y a aucun acteur qui puisse remplacer le gouvernement en ce qui concerne la prise en compte des intérêts de la collectivité et dans la conduite d'une politique publique saine. Toutefois, quand il s'agit de la performance, de la recherche d'un financement aux conditions avantageuses ou de la gestion efficace des projets, c'est le secteur privé qui est souvent le mieux placé. C'est dans cette optique que les gouvernements ont de plus en plus recours au secteur privé afin de bénéficier de son expertise dans le cadre de la réalisation de projets publics d'infrastructures.

Le partenariat public-privé ou PPP peut revêtir plusieurs formes, mais la formule la plus courante consiste en une entente sur le long terme basée sur la performance entre le secteur public et le secteur privé. Il s'agit habituellement d'un consortium d'entreprises travaillant ensemble afin de livrer au gouvernement une infrastructure publique : hôpital, route, pont, école, bâtiment public, etc.

Plus spécifiquement, l'objectif du PPP est d'optimiser l'apport de chacun des partenaires en adoptant une formule de répartition des responsabilités qui maximise le rapport coût-bénéfice du projet concerné. En déléguant une partie de ses responsabilités au secteur privé, le gouvernement minimise le niveau de risque le concernant, et par conséquent réduit les coûts à supporter par les contribuables, et maximise le niveau d'innovation, tout en assurant une gestion efficace et en conformité avec les principes des politiques publiques en vigueur.

Le PPP comporte de nombreux avantages parmi lesquels on peut citer notamment :

**Une livraison à bonne date :** Dans un monde où les retards de livraison peuvent générer des coûts élevés, le gouvernement réalise des bénéfices en confiant la responsabilité de la coordination, de la gestion des projets et de la livraison « clé en main » au secteur privé. Dans le contrat conclu avec le partenaire privé il est arrêté la date d'achèvement du projet ou de livraison de l'infrastructure, à laquelle est lié le paiement par le partenaire public. Ainsi la charge de la livraison à bonne date incombe au partenaire privé. Cette situation permet de libérer d'importants fonds publics pour la mise en œuvre d'autres projets à des conditions financières avantageuses.

**Le transfert du risque :** Dans le modèle traditionnel de réalisation d'infrastructures par le gouvernement, celui-ci est obligé de supporter les coûts liés aux retards de livraison et aux dépassements budgétaires pour diverses raisons. Dans le cas d'un PPP, ces coûts sont imputables à l'opérateur privé.

**Finance internationale :** Les projets ayant un caractère de PPP attirent plus facilement le financement international dans les pays concernés. Cela permet de libérer d'une part des taxes intérieures pour financer d'autres priorités, d'autre part de créer un effet levier.

**Innovation :** Le fait d'être responsable à tous les niveaux des coûts et des produits à livrer fait que les opérateurs privés doivent constamment innover en termes de design, finance, méthodologie, technique, opération et maintenance. Cette obligation pour le secteur privé d'innover représente pour le gouvernement une épargne potentielle et lui permet théoriquement de pouvoir disposer d'un produit de qualité, à bonne date et au moindre coût.

**Opération :** Il existe une option du PPP qui consiste à demander à l'opérateur privé au terme de la livraison d'un équipement de procéder à sa mise en marche avant son transfert au gouvernement. Cela enlève un autre risque au secteur public.

Malgré l'intérêt qu'il présente, le PPP ne se déroule pas toujours dans des conditions parfaites. En matière de gestion financière par exemple, il y existe des situations où le gouvernement est plus efficace que le secteur privé comme l'a démontré la dernière crise financière et économique internationale. Par ailleurs, en matière de réalisation d'infrastructures, le transfert de risque du gouvernement vers le secteur privé n'est pas toujours complet, et le gouvernement n'est pas toujours entièrement protégé. Il faut donc observer une certaine prudence. Cela signifie qu'avant de s'engager résolument dans un PPP, il est utile de mener une réflexion approfondie sur les coûts et les avantages afin d'éviter toute erreur fatale.

### 3.4. Autres modes de financement

Au titre des autres modes de financement, on peut citer :

- La levée de fonds,
- Les fondations.

La levée des fonds auprès des marchés est une solution vers laquelle l'UEMOA devrait s'orienter à travers des emprunts obligataires. Elle peut s'opérer sans trop de difficultés au regard de l'importance des réserves financières disponibles au sein de l'espace UEMOA.

Les fondations offrent également des opportunités de financement intéressantes à explorer. Aux Etats Unis le mécénat et la philanthropie représentent 2,1% du PIB (217 Md€)<sup>2</sup>. En France, selon les données disponibles, 15% des citoyens font des dons, et le nombre d'entreprises investies dans le mécénat ou dans le parrainage est sans doute de l'ordre de 2000. Le mécénat et la philanthropie doivent ainsi représenter 0,1% du PIB français.

En Europe, il existe un Centre Européen des Fondations qui est à la fois une association de membres et un centre d'information remplissant trois rôles principaux : (i) porte-parole : représentation et suivi des institutions européennes et internationales, (ii) forum d'échange et de formation, un

<sup>2</sup> Source : Pierre-Claver DAMIBA, 2009.



catalyseur de projets, (iii) service d'information public sur les fondations et les entreprises mécènes en Europe. Site Internet : [www.efc.be](http://www.efc.be).

On peut signaler également Funders Online qui est une initiative du programme Orpheus du Centre Européen des Fondations. Ce site est destiné à ceux qui recherchent des mécènes et des fonds, et notamment les porteurs de projet. Il propose des liens vers les sites de fondations, des liens externes, ainsi qu'un certain nombre d'informations, de conseils et de références de publication. Site Internet : [www.fundersonline.org](http://www.fundersonline.org)

Des informations sur les principales fondations américaines et européennes intervenant en Afrique de l'Ouest sont données à l'annexe 2 donnant une présentation synoptique des partenaires techniques et financiers.

## **4. APPUI A LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS**

---

### **4.1. Renforcement du dialogue avec les partenaires techniques et financiers**

Dans le cadre de la mise en œuvre du PER I et pour améliorer la mobilisation des ressources financières extérieures, la Commission de l'UEMOA avait décidé de renforcer le dialogue avec les bailleurs de fonds et mis en place un Comité de suivi des partenaires techniques et financiers du PER, comprenant la Commission, la BCEAO, la BOD et des bailleurs de fonds intéressés par le PER. Ce Comité avait pour mission de faciliter la mobilisation des financements extérieurs et de coordonner les interventions des bailleurs de fonds dans le cadre du PER. La création de ce Comité est à considérer comme une initiative tout à fait pertinente pour rendre optimal l'échange d'informations entre l'UEMOA et ses partenaires techniques et financiers.

Pour assurer une meilleure mobilisation des financements pour le PER II, ce Comité doit être redynamisé. Sa mission doit être réaffirmée par les autorités de l'UEMOA. Sur le plan pratique, les concertations doivent être conduites de façon méthodique avec une régularité à respecter :

- Une fois par semestre avec l'ensemble des bailleurs de fonds. Ces rencontres doivent être préparées à l'avance et à la fin faire l'objet de comptes-rendus précis permettant d'avoir une bonne visibilité de l'état de l'exécution technique et financière des projets ;
- Une fois par trimestre avec les bailleurs de fonds de référence tels que l'Union européenne et la BAD. Ce type de rencontres est bilatéral et n'a pas besoin de mobiliser tous les membres du Comité de suivi des PTF. Il s'agit d'un dialogue entre la Commission et chacun de ces bailleurs de référence.

### **4.2. Renforcement de la coopération entre la Commission, la BOAD et la BCEAO**

A l'image de la concertation entre l'UEMOA et ses bailleurs de fonds à travers le Comité de suivi des PTF, il est indispensable de renforcer la concertation interne au sein des trois institutions communautaires de l'Union: la Commission, la BCEAO et la BOAD. Ce cadre pourrait prendre la forme d'un Comité technique de financement, une structure légère et souple. Malgré son caractère restreint, ce Comité sera d'une grande utilité pour l'UEMOA dans la mesure où il pourra donner à l'avenir une forte impulsion à la mobilisation de l'ensemble des bailleurs de fonds.

### 4.3. Implication de la Direction de la coopération

L'UEMOA s'est constituée en 1994 en tant qu'union économique pour coordonner les politiques nationales et harmoniser les règles au sein d'un marché élargi, de manière à conforter un pilier monétaire préexistant, le franc CFA. Cela signifie que l'ouverture sur l'extérieur est une donnée essentielle du processus d'intégration. En outre, l'extérieur est également perçu et conçu comme un partenaire et un bailleur de fonds dans la réalisation des vastes chantiers d'intégration.

Concrètement, la mise en œuvre de la coopération à l'UEMOA s'est orientée dans les directions suivantes :

- **coopération institutionnelle et politique** : dialogue avec les partenaires autour des questions d'intérêt stratégique liées à la crise financière, à la sécurité alimentaire, à la gouvernance économique et politique ;
- **coopération financière et technique** : recherche, mobilisation et mise en œuvre de financements extérieurs, conclusion de partenariats techniques pour contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration.

Dans le cadre de la coopération, de nombreux accords et conventions de financement ont été signés avec des partenaires et bailleurs de fonds multiples et de plus en plus nombreux. A titre d'illustration, les financements extérieurs représentaient en 2010 un montant de **58 300 150 876, soit 37,41% du budget des Organes évalué à 155 335 975 218**. En outre, la mise en œuvre de la coopération se poursuivra selon une stratégie à géométrie variable : consolidation et pérennisation des acquis dans le cadre d'un dialogue permanent avec les partenaires traditionnels ; recherche de nouveaux partenariats notamment dans le champ de la coopération bilatérale.

En raison de l'important rôle joué par la coopération dans le financement de la Commission de l'UEMOA, il importe que la Direction de la coopération soit davantage mise à contribution dans la mobilisation des ressources financières du PER II.

### 4.4. Tenue d'une table ronde de bailleurs de fonds

La tenue d'une table ronde s'avère indispensable. Cependant, elle devrait si possible se dérouler en deux phases : une phase I à considérer comme une mini-table ronde, et une phase II qui sera la grande table ronde.

- **Phase 1** : il serait indiqué d'organiser une mini-table ronde spécifique avec les PTF traditionnels de l'UEMOA. Ce type de bailleurs de fonds qui a fait preuve de fidélité envers l'UEMOA doit être traité de façon privilégiée. Cette mini-table ronde aidera à évaluer les contributions attendues de ce groupe de bailleurs de fonds fidèles à l'UEMOA et à examiner les meilleures conditions qui, selon eux, devraient être remplies pour obtenir de bons résultats additionnels lors de la grande table ronde. Par ailleurs, ces bailleurs de fonds traditionnels pourront être mis à contribution pour mobiliser les autres dans la perspective de la grande

table ronde.

- **Phase 2 :** cette phase regroupera l'ensemble des bailleurs de fonds, traditionnels comme nouveaux. Au terme de cette table ronde un état des engagements financiers par bailleur sera établi pour en faciliter le suivi. De même, un système de suivi-évaluation des annonces des bailleurs sera arrêté d'accord parties.

## CONCLUSION

---

En conclusion, la présente stratégie de financement indique pour le PER II plusieurs possibilités qui sont :

- La poursuite des relations avec les bailleurs de fonds traditionnels ayant participé au financement du PER I ;
- La levée de fonds ;
- La mobilisation de nouveaux bailleurs de fonds que sont par exemple les pays arabes et les pays d'Europe du Nord ;
- Le recours aux banques d'affaires pour ce qui concerne l'ingénierie financière ;
- L'utilisation des services financiers des cabinets-conseils ;
- Les financements innovants tels que les fondations ;
- Etc.

En outre, pour garantir un meilleur succès du financement du PER II, il ya lieu de renforcer d'une part, le dialogue avec les PTF, et d'autre part la concertation interne entre les institutions communautaires de l'UEMOA.

## ANNEXES

## ANNEXE 1 : Portrait des bailleurs de fonds potentiels du PER II

### La Banque Islamique du Développement

(The Islamic Development Bank, IDB)

[www.isdb.org](http://www.isdb.org)

#### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Jeddah (Arabie Saoudite)

**P. Box. 5925 Jeddah**

**21432 Royaume d'Arabie Saoudite**

**téléphone: (+9662) 6361400**

**télécopieur: (+9662) 6366871**

**courriel: [ldbarchives@isdb.org](mailto:ldbarchives@isdb.org)**

Bureau régional, Rabat (Maroc)

*Pour les pays : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Lybie, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Tunisie*

**Km 6.4, Avenue Imam Malik Route des Zaers,**

**P. O. BOX: 5003 - Rabat**

**Royaume du Maroc**

**TEL: 212.37 757191 / 37 659751 / 37 636322**

**Fax: 212.37 757260**

**NB : Tous les huit pays de la zone UEMOA sont membres de la Banque Islamique de Développement avec un capital souscrit variant entre 0,03% (Côte d'Ivoire) et 0,33% (Sénégal). Sur cette base, ils sont qualifiés pour bénéficier de prêts à des conditions douces (sans intérêt), dons et assistance technique dans différents secteurs.**

La Banque Islamique de Développement (BID) cherche à occuper une position de leader en développement socio-économique dans ses pays membres, en conformité avec les pratiques d'investissement de la Charia. Sa mission comporte plusieurs domaines d'intervention : la réduction de la pauvreté, la promotion du développement humain, la science et la technologie, l'économie islamique, les finances, et la coopération entre les pays membres.

Liste des programmes/instruments de financement et critères d'éligibilité :

La Banque cherche à fournir :

Des prêts basés sur l'équité;

Des financements pour des projets productifs et des entreprises;

D'autres formes d'assistance financière aux États membres pour le développement économique et social;

De l'assistance à travers un fonds spécial pour les communautés musulmanes dans les pays non-membres.

La BID est autorisée à accepter des dépôts et à mobiliser des ressources financières à travers des modes de fonctionnement compatibles avec la Charia. Elle a également la responsabilité de promouvoir le commerce international au sein de ses États membres, et plus particulièrement de leur

#### **Priorités de la BID et secteurs visés :**

Afin d'accomplir sa mission, la BID accorde la priorité aux domaines suivants : le développement humain, le développement agricole, la **sécurité alimentaire, le développement des infrastructures, le commerce entre ses pays membres, le développement du secteur privé**, la recherche et le développement en économie islamique, les finances.

Potentiel pour le partenariat : La BID est déjà entrée en partenariat avec d'autres banques de développement, telles que la Banque Asiatique de développement afin de contribuer à répondre à la demande croissante d'investissement en infrastructures des pays membres des deux banques. Un tel partenariat est aussi envisagé à l'avenir avec la Banque Africaine du Développement.

fournir de l'assistance technique ainsi que la formation en conformité avec la Charia.



## La Banque de Développement de Chine

(The China Development Bank, CDB)

[www.cdb.com.cn/english](http://www.cdb.com.cn/english)

Section spéciale concernant des prêts aux PME africaines [www.cdb.com.cn/website/cdb/upfile/c-f.pdf](http://www.cdb.com.cn/website/cdb/upfile/c-f.pdf)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Beijing (Chine)

**29 Fuchengmenwai Street, Xicheng District  
Beijing 100037  
P.R.China**

**Tel: +86-10-68306688**

**Fax: +86-10-68306699**

[webmaster@cdb.com.cn](mailto:webmaster@cdb.com.cn)

*Critères d'éligibilité : Principe d' « Égalité et bénéfice mutuel en coopération internationale ».*

A l'heure actuelle la Chine dépasse la Banque mondiale en ce qui concerne le volume de prêts aux pays pauvres pour avoir prêté au courant des années 2009-2010 au moins 110 milliards de dollars US\$ contre 100,3 milliards US\$ par la Banque Mondiale entre mi-2008 et mi-2010 aux gouvernements et firmes dans les pays en développement, selon une étude réalisée par le Financial Times. Selon la même étude, les prêts de la Banque Chinoise de Développement (CDB) et de la Banque Chinoise d'Import/Export (the China EximBank) sont moins onéreux et plus transparents que ceux des autres prêteurs.

La Banque de développement de Chine couvrait 78 pays en fin 2009 et ses prêts en devises étrangères dépassent actuellement 97,4 milliards de US\$. La qualité de sa base d'avoir demeure solide.

Liste des programmes/instruments de financement :

**La CDB assiste les gouvernements étrangers et des entreprises confrontées aux difficultés financières créées par la crise financière et économique internationale. Ses instruments de financement incluent le financement direct, des lignes de crédit et d'autres prêts spécifiques.**

**Priorités de la CDB et secteurs visés :**

La CDB finance les **infrastructures, l'agriculture, l'éducation et des projets de construction** dans les pays partenaires. En Afrique, la CDB a prêté plus d'un milliard de dollars américains **aux petites et moyennes entreprises.**

## Le Fonds Saoudien de Développement

(The Saudi Fund for Development, SFD)

[www.sfd.gov.sa/english/basic\\_info.htm](http://www.sfd.gov.sa/english/basic_info.htm)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Riyadh (Arabie Saoudite)

**P. Box. 50483 Riyadh**

**Royaume d'Arabie Saoudite**

**téléphone: (+9661) 2794000**

**télécopieur: (+9661) 4647450**

**courriel: [info@sfd.gov.sa](mailto:info@sfd.gov.sa)**

**Responsable: Yousef Ibn Ibrahim Al-Bassam**

*Critères d'éligibilité : Le Fonds saoudien de développement traite avec les gouvernements des pays en développement sans exclusion géographique. Toutefois, il donne priorité aux pays les moins avancés à faible revenu.*

Créé en 1974 par le gouvernement saoudien avec un capital autorisé de 8,26 milliards de dollars US, ce fonds s'est établi comme le premier bailleur de la région du Golfe et le principal donateur du monde arabe. Il a contribué au financement de 3 750 projets dans 71 pays, incluant 41 pays de l'Afrique, 25 pays de l'Asie et 5 autres pays au monde. Le fonds administre des prêts et des dons du gouvernement saoudien aux pays en développement.

Les prêts sont libérés et remboursés en Riyals saoudiens. Le montant du prêt par projet ne doit pas dépasser 5% du capital du Fonds, ni 50% du coût total du projet pour lequel le prêt est octroyé.

Liste des programmes/instruments de financement :

**Prêts souples;**

**Aucune exclusion géographique;**

**Le Fonds traite directement avec les gouvernements dans les pays en développement pour financer des projets**

**Priorités des Fonds saoudiennes et secteurs visés :**

Participer au financement de projets économiquement et/ou socialement viable(s) dans les pays en développement par le biais des prêts.



## Le Fonds OPEC pour le Développement International (OFID)

(The OPEC Fund for International Development)

[info@ofid.org](mailto:info@ofid.org)

The OPEC Fund for International Development

**Parkring 8, A-1010**

**P.O. Box 995, A-1011 Vienna, Austria**

**+43.1.515.640**

**Fax +43.1.513.9238**

**Critères d'éligibilité : Tous les pays sont en principe éligibles pour un financement de l'OFID, avec une plus grande priorité accordée aux pays les moins avancés. À ce jour, au moins 129 pays en développement ont bénéficié d'une assistance de l'OFID.**

**Le but du financement de l'OFID est de promouvoir le développement économique et social dans les pays en développement par le biais de financements concessionnels. Le Fonds vise à développer la solidarité « sud – sud » en faisant la promotion d'une coopération étroite dans plusieurs domaines entre les pays en développement. Il cherche aussi à devenir un "champion" pour la cause des pays en développement. Pour ce faire, l'OFID s'est associé avec deux autres institutions financières multilatérales dont le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Fonds commun pour les produits de base (*Common Fund for Commodities, CFC*).**

**En fin mars 2011, le portefeuille de l'OFID était comme suit:**

- 1 040 prêts pour des projets d'une valeur de 9 298 millions US\$;
- 44 prêts pour des programmes d'un montant de 333 millions US\$
- 185 prêts pour la balance des paiements d'une valeur de 724 millions US\$;
- 37 prêts du HIPC Initiative pour un total de 270 millions US\$;
- 1 prêt au PRGF Trust du Fonds monétaire international (FMI) d'un montant de 50 millions US\$;
- 156 opérations de financement du secteur privé d'une valeur de 1 425 millions US\$ dont 691 millions US\$ déboursés;
- 964 millions US\$ en prêts et lignes de crédits et 1 069 US\$ en garanties de partage de risques;
- 1 300 dons d'une valeur de 508 millions US\$;
- 861,1 US\$ pour le FIDA;
- 110,7 US\$ pour le FMI.

Liste des programmes/instruments de financement :

**L'OFID fournit de l'assistance financière selon la situation évolutive des pays. Ces méthodes incluent :**

- Des prêts pour des programmes et projets du secteur public;

**Priorités et secteurs visés :**

- Financement du commerce international;
- Appui au secteur public;
- Appui aux entreprises du secteur privé;
- Dons pour l'assistance technique, recherche,

- Appui pour la balance des paiements;
- Allègement de la dette pour les pays très endettés;
- Contribution aux organismes de développement dont les activités profitent aux pays en développement.

assistance humanitaire.

## La Banque Japonaise pour la coopération internationale

(The Japan Bank for International Cooperation)

<http://www.jbic.go.jp/en/>

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Tokyo (Japan)

4-1 Ohtemachi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8144, Japan

Tel: 03-5218-3100

Fax: 03-5218-3955

Tokyo Metro Tozai Line Takebashi Station Exit 3b

Bureau de finance international

10th floor, Umeshin Daiichi Seimei Building, 3-5 Sonezaki 2-chome, Kita-ku, Osaka-city, Osaka, 530-0057, Japan

Tel: 06-6311-2520

Fax: 06-6311-2529

3-8min. on foot from Umeda Station on Subways or JR line

*Critères d'admissibilité : la Banque Japonaise pour la coopération internationale évalue chaque dossier avant de décider de son admissibilité*

Dans le cadre de sa mission, la Banque japonaise pour la coopération internationale fournit un complément de financement aux investissements des institutions financières du secteur privé. Actuellement, elle a un capital de 1 055, 5 milliards de yens, un financement engagé (*outstanding loans*) de 8 818 milliards de yens et des garanties sur investissements de 1 977 milliards de yens au 31 mars 2010.

La BJCI a pour mission de contribuer au développement de l'économie internationale en tant que bailleur de fonds dans les quatre domaines identifiés ci-dessous :

- 1) Promouvoir le développement à l'étranger et acquérir des ressources naturelles stratégiques pour le Japon;
- 2) Maintenir et améliorer la compétitivité internationale des industries japonaises;
- 3) Promouvoir les affaires internationales ayant pour objet la préservation de l'environnement global (incluant la prévention l'effet de réchauffement de la terre);
- 4) Contribuer à résoudre des problèmes d'ordre financier.

Liste des programmes/instruments de financement et critères d'éligibilité :

**Prêts non liés :** Ces prêts ne sont pas conditionnés par l'achat de matériels ou d'équipements japonais. Ils financent des projets et programmes dans les pays en développement y compris les importations, et aide ces pays à équilibrer leur balance des paiements ou stabiliser leur monnaie.

**Garanties :** la BICI donne des garanties pour les prêts contractés par des institutions financières privées, les obligations émises par les gouvernements et d'autres entités publiques dans les pays en développement ainsi que les obligations corporatives émises par les sociétés japonaises et leurs filiales

**Priorités de la BICI et secteurs visés :**

- Énergie, ressources naturelles, environnement;
- Développement des affaires sur le plan international;
- Rôle de catalyseur en ce qui concerne le financement international, appui technique (Knowledge Assistance).

## La Banque Européenne d'investissement (BEI)

(The European Investment Bank, EIB)

[www.eib.org](http://www.eib.org)

[www.eib.org/projects/regions/acp/index.htm](http://www.eib.org/projects/regions/acp/index.htm)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Luxembourg

**98-100, boulevard Konrad Adenauer**

**L-2950 Luxembourg**

**téléphone: (+352) 43.79.1**

**télécopieur: (+352) 44.77.04**

Demandes concernant les possibilités de financement, l'activité, le fonctionnement et les objectifs de la BEI :

**Guichet d'information**

**Département Communication**

**+352.43.79.22000**

**+352.43.79.62000**

*Critères d'admissibilité : les pays d'Afrique ont accès aux financements de la BEI en vertu de l'Accord de partenariat ACP-CE et la Décision d'Association Outre-mer.*

L'objectif principal du BEI dans les pays ACP est de financer des projets qui contribuent au développement économique, social et environnemental de ces pays. La BEI met l'accent sur la génération de bénéfices à travers les initiatives du secteur privé dont l'action contribue à une croissance accélérée pour ces pays. Elle finance également des projets du secteur public (surtout les infrastructures) qui sont critiques pour le développement du secteur privé et la création d'un environnement compétitif pour les affaires.

L'accord ACP-CE date de l'An 2000 et a été récemment modifié en 2011 afin de mettre un accent particulier sur des thèmes tels que l'intégration régionale, la sécurité alimentaire et les pêches, les changements climatiques, la promotion des relations commerciales. L'objectif principal de l'Accord de Cotonou est de réduire et éventuellement d'éliminer la pauvreté. Ses principes fondamentaux sont: l'équité entre les partenaires, la reconnaissance des gouvernements nationaux comme partenaires principaux avec une ouverture aux autres acteurs, l'importance du dialogue et la réalisation des obligations mutuelles, la différenciation et la régionalisation.

Liste des programmes/instruments de financement :

**Interventions financées sur le budget des États membres de l'UE par le biais du Fonds européen de développement et par des ressources propres de la BEI (autofinancement dû en grande partie à des emprunts de la Banque sur les marchés des capitaux).**

**Priorités de la BEI et secteurs visés en Afrique :**

Priorité principale : Éliminer la pauvreté

Autres priorités :

- Développement économique, social et environnemental
- Appui au secteur privé;
- Création d'un environnement compétitif pour les affaires
- Partenariats public-privé (PPP)
- Intégration régionale
- Sécurité alimentaire
- Changements climatiques
- Promotion des relations commerciales

## Le Fonds international de développement agricole

*(The International Fund for Agricultural Development, IFAD)*

[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Rome (Italie)

**Via Paolo di Dono, 44**

**00142 Rome, Italie**

courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)

tel : +39.065.4591

fax : +39.065.043463

Responsable: Mohamed Tounessi,

[m.tounessi@ifad.org](mailto:m.tounessi@ifad.org)

Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina Faso)

c/o le PNUD

**01 BP 575**

**Ouagadougou 01, Burkina Faso**

tél: +226.7024.7373

Jean Pascal KABORE, Responsable du programme national, [p.kabore@ifad.org](mailto:p.kabore@ifad.org), [kjpascal1@yahoo.fr](mailto:kjpascal1@yahoo.fr)

Karine Nikiema, Assistante du programme, [knikiema@ifad.org](mailto:knikiema@ifad.org); [karinetewende@yahoo.com](mailto:karinetewende@yahoo.com)

Alarba Liehoun, Consultante en gestion des connaissances et de l'innovation

[liehounalarba@yahoo.fr](mailto:liehounalarba@yahoo.fr)

**Critères d'admissibilité : tous les pays appartenant à l'Organisation des Nations Unies sont éligibles en vertu de leur appartenance à cette organisation.**

L'objet du FIDA est d'appuyer les populations rurales dans la lutte contre la pauvreté. Il a été créé suite aux crises agricoles des années 70 avec pour but de financer des projets de développement agricole afin d'accroître et d'améliorer la production alimentaire dans les pays en développement. Dans ce cadre, le FIDA a reconnu que

les problèmes majeurs que ces pays rencontraient étaient des problèmes structurels liés d'une part à la pauvreté et d'autre part au fait que la plupart des personnes pauvres vivaient en milieu rural.

Liste des programmes/instruments de financement :

**Le FIDA finance des dons aux projets qu'il met en œuvre en relation avec le développement agricole. Il initie ses projets, puis recherche des partenaires financiers en incluant les banques multilatérales, les bailleurs de fonds internationaux, les ONG internationales, les fonds de développement.**

**Le FIDA travaille avec ses partenaires dans le but d'améliorer l'accès des personnes pauvres vivant dans des régions rurales aux services sociaux de base.**

***Priorités du FIDA et secteurs visés :***

- Appui au secteur agricole
- Recherche en développement agricole
- Renforcement de capacités
- Recherche de financement, accès aux services financiers
- Accès aux marchés internationaux
- Utilisation des technologies
- Accès à la terre et autres ressources naturelles

## Le Fonds Nordique de développement

(The Nordic Development Fund)

[www.ndf.fi](http://www.ndf.fi)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Helsingfors (Finlande)

**PB 185 FIN-00171**

**Helsingfors, Finland**

**Tél : +358.9.180.0451**

**Fax : +358.9.622.1491**

**courriel: [info@ndf.fi](mailto:info@ndf.fi)**

**Responsable: Helge Semb, Sous- Directeur**

***Critères d'admissibilité : Ce fonds travaille avec tous les pays en développement qui sont éligibles pour un appui provenant de l'assistance au développement (moins de 1 165 USD de revenu par personne). Actuellement, il s'agit pour l'Afrique de l'Ouest du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal.***

**Le Fonds Nordique de développement est une institution de financement des pays nordiques (la Finlande, le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède), qui fournit des prêts à des conditions douces aux pays en développement. Il fait également aux pays les moins avancés des dons pour des investissements dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.**

Liste des programmes/instruments de financement :

**Le FND fournit différents types de financements à travers les budgets de coopération et de développement de ses cinq pays membres. Il s'agit de :**

- **Dons pour des investissements pour la lutte contre les changements climatiques dans les pays les moins avancés**
- **Co-financement de projets identifiés par les gouvernements dans les pays partenaires;**
- **Financement par le canal d'autres banques telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement;**
- **Coopération avec le secteur privé et les organisations nordiques**

***Priorités du FND et secteurs visés :***

Assistance technique et services de consultations ainsi que des fonds pour l'investissement dans la mitigation des effets des changements climatiques.

Les prêts varient de 500 000 euros à 4 millions d'euros.

# La Banque Nordique d'Investissement

(The Nordic Investment Bank, NIB)

[www.nib.int](http://www.nib.int)

## POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Helsinki (Finland)

**P.O. Box 249**

**Fabianinkatu 34**

**FI-00171 Helsinki, Finland**

**Responsable, Lending (non-member area)**

**Soren Kjaer Mortensen, Head of Area**

**Tel: +358.10.618.0249**

**Courriel: [soren.kjaermortensen@nib.int](mailto:soren.kjaermortensen@nib.int)**

*Critères d'admissibilité : Bien que l'intérêt des pays membres soit orienté vers les pays Nordiques et Baltiques, cette banque n'exclut pas les investissements à d'autres pays. Elle a déjà investi de façon importante en Afrique comme ailleurs. Elle s'intéresse à l'intégration économique régionale; cela s'est traduit par un investissement de 30 millions USD en Amérique centrale en 2010 à travers la Central American Bank for Economic Integration.*

La Banque Nordique d'Investissement a un statut d'institution de financement internationale qui facilite le financement des activités transfrontalières. Elle a un indice de solvabilité des plus favorables, ce qui assure une continuité du financement à long terme. Elle finance ses activités de prêt par émission d'obligations à travers le monde. Elle possède une longue expérience dans le financement des projets complexes en coopération avec d'autres institutions ainsi que des bailleurs de fonds du secteur public et privé.

Liste des programmes/instruments de financement :

**Financements complémentaires aux projets dans les secteurs visés, avec un accent particulier sur l'amélioration de la compétitivité et une approche innovatrice par rapport aux enjeux de l'environnement.**

**Priorités de la BID et secteurs visés :**

- Environnement (28% du portefeuille en 2010)
- Énergie (22% du portefeuille en 2010)
- Transports, logistiques et communications (12% du portefeuille en 2010)
- Innovation (6%)
- Autres secteurs (15%)
- Financement des PME à travers des intermédiaires (17%).

## La Banque Africaine de développement (BAD)

(The African Development Bank, AfDB)

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

### POINTS DE CONTACT

Agence temporaire de relocalisation, Tunis (Tunisie)

15 Avenue du Ghana

BP 323-1002

Tunis-Belvédère, Tunisie

Tél : +216.7110.3900 ou +216.7135.1933

courriel: [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org)

Responsable:

Bureau national du Burkina Faso

Groupe de la Banque africaine de développement

Bureau National du Burkina Faso (BFFO)

Immeuble Administratif et Technique de l'ARTEL

5è étage

Ouagadougou, Burkina Faso

Tél : +226.503.75750 ou 51 ou 53 ext 6100-6129

Fax : +226.503.75749

**Critères d'admissibilité : Tous les pays de l'Afrique**

L'intégration régionale est au cœur de la mission du Groupe de la BAD et constitue sa priorité. Dans ce cadre la BAD a élaboré un Document de stratégie en matière d'intégration régionale (2009-2013). Ce document stratégique cherche à :

- (i) éliminer les obstacles à l'intégration régionale y compris le sous-développement des marchés de capitaux, l'appartenance à des organisations multiples et le chevauchement entre les missions des Communautés économiques régionales, l'absence d'harmonisation des politiques, des réglementations et des procédures régissant l'investissement, le commerce et le développement des infrastructures aux niveaux régional et continental,
- (ii) améliorer les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications, ainsi que les aspects transversaux y compris les capacités institutionnelles, la gouvernance et la coordination.

Les initiatives et activités de la BAD dans les domaines des infrastructures, du secteur privé et de l'intégration régionale sont particulièrement pertinentes pour l'UEMOA. De façon plus précise elles sont les suivantes:

- 1) une amélioration de la connaissance relative aux infrastructures, à la communication et à la formation du personnel;
- 2) une initiative pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu rural;
- 3) Une Facilité africaine de l'eau et un Partenariat en matière d'eau;
- 4) des initiatives spéciales pour des infrastructures compétitives afin de promouvoir l'intégration régionale et le commerce avec le secteur privé;
- 5) la promotion des partenariats public-privé;
- 6) le partenariat financier africain, permettant une coordination des institutions financières internationales impliquées dans le développement du secteur privé africain afin d'attirer les



## investissements privés en Afrique.

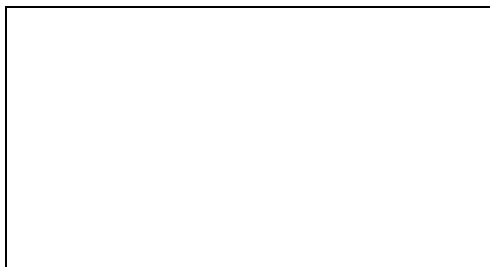
Liste des programmes/instruments de financement et critères d'éligibilité :

La BAD possède une gamme de produits financiers comprenant :

- **Financement d'urgence**
- **Prêts avec garantie et sans garantie**
- **Garanties**

**Priorités de la BAD et secteurs visés :**

- **Changements climatiques :**
  - Amélioration des pratiques agricoles, gestion des pâturages, et gestion des forêts, afin d'accroître la productivité agricole et la résilience aux changements climatiques;
  - Prévention des événements climatiques en améliorant l'information météorologique et hydrologique.
- **Gestion des ressources en eau**
- **Agriculture et développement agro-industriel :** il s'agit d'un thème central de la BAD qui vise à réduire la pauvreté en mettant l'accent sur le développement agricole et rural.
- **Gouvernance économique et financière :** la BAD travaille avec les dirigeants, les institutions et les collectivités locales afin de les faire contribuer à une croissance équitable, à la compétitivité économique et au développement du secteur privé.
- **Énergie :** la priorité de la BAD est de soutenir la production décentralisée et l'intégration des systèmes, d'améliorer la productivité et d'encourager l'investissement.
- **Environnement :** la BAD privilégie la promotion de politiques d'appui durables, la réduction des coûts de transaction dans le cadre des investissements, le renforcement des capacités, l'intégration des énergies de substitution et l'efficacité énergétique dans les projets et programmes de la BAD.
- **Technologies de l'information et de la communication :** la BAD cherche à contribuer à l'amélioration de l'accès à aux infrastructures, à la stimulation de l'investissement du secteur privé et à l'amélioration de la gouvernance.
- **Infrastructures :** La BAD encourage et favorise les partenariats public-privé.
- **Partenariat avec l'UE pour les infrastructures :** ce partenariat vise la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, la croissance économique, le commerce, l'intégration régionale et l'interconnexion.
- **Développement du secteur privé :** La BAD cherche à aider les gouvernements à créer un environnement plus favorable aux investissements du secteur privé, à créer des effets catalyseurs en portant assistance aux entrepreneurs dans



les transactions spécifiques dans le domaine des infrastructures, de l'industrie, des services et de l'intermédiation financière.

## Écobank – Banque d'investissement panafricaine

*(The Panafrikan Investment Bank)*

[www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Lomé (Togo)

**2, Avenue Sylvanus Olympio**

**BP 3261, Lomé, Togo**

**Tél : +228.221.0303 ou +228.221.3168**

**Fax : +228.221.5119**

**courriel: [info@ecobank.com](mailto:info@ecobank.com)**

À Ouagadougou (Burkina-Faso)

**633, Rue Ilboudo Waogyandé (ex Maurice Bishop)**

**B.P. : 01BP 145 Ouagadougou 01 Burkina Faso**

**Tél: +226.50.33.33.33 ou +226.50.;49.64.00**

**courriel: [ecobankbf@ecobank.com](mailto:ecobankbf@ecobank.com)**

*Critères d'accessibilité : Ecobank est présente dans 30 pays africains, y compris le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal et cotée à la bourse de l'UEMOA.*

Institution bancaire régionale privée depuis 1984, Ecobank Transnational Incorporated (ETI) est la maison mère du groupe Ecobank, le principal groupe bancaire régional indépendant d'Afrique. La banque a récemment (septembre 2010) lancé Ecobank Capital, chargée des marchés de capitaux et de l'investissement. Ecobank Capital offre une gamme complète de services comprenant l'investissement et les services de monétique, les prêts aux gouvernements, institutions financières, sociétés multinationales, agences internationales, PME et particuliers.

Ecobank Development Corporation (EDC) a été créée avec pour mission de développer les activités de banque d'investissement et de marchés des capitaux à travers les pays d'implantation du Groupe.

Liste des programmes/instruments de financement :

**Ecobank Capital :**

- **Marchandises et financement du commerce**
- **Gestion de la dette des entreprises et des gouvernements**
- **Émissions d'actions**
- **Conseils et financement des fusions et acquisitions**
- **Financement de projets**
- **Prêts consortiaux**

En outre, Ecobank offre :

- **La capacité de traiter en 16 devises étrangères au Moyen-orient et en Afrique;**
- **Des conseils aux entreprises;**
- **Des informations sur les marchés.**

***Priorités d'Ecobank et secteurs visés :***

- Commerce ;
- PME.

## Standard Bank Corporate and Investment Banking (Afrique du Sud)

[www.corporateandinvestment.standardbank.co.za/sa/](http://www.corporateandinvestment.standardbank.co.za/sa/)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Johannesburg (South Africa)

**3 Simmonds Street  
Johannesburg 2001 South Africa  
Tél: +27.11.636.9111-6  
Responsable: David Munro**

Les bureaux régionaux sont dans des pays anglophones de l'Afrique

**Nigéria:**  
**IBTC Chartered Bank PLC**  
**IBTC Place**  
**Walter Carrington Crescent, Victoria Island**  
**Lagos, Federal Republic of Nigeria**  
**Tél: +01.262.6520**  
**Responsable: Chris Newson**

**Ghana:**  
**Stanbic Bank Ghana Limited**  
**Valco Trust House Castle Road, Ridge Accra, Ghana**  
**Tél: +223.21.687670 - 678**  
**Responsable: Daniel Akaba**

### *Critères d'admissibilité : non restrictif*

La Standard Bank est le plus grand groupe bancaire en Afrique et fonctionne dans 32 pays à travers le monde, dont 17 en Afrique et 15 à l'extérieur du continent. Sa division « Corporate and Investment Banking » a développé une profonde connaissance de la dynamique des marchés dans les pays ayant une économie à croissance rapide. Ces marchés émergents constituent le centre d'intérêt de la Standard Bank qui offre une gamme de prestations visant à améliorer l'efficacité des services de transaction à travers le Continent africain, ainsi que des solutions et services bancaires électroniques. La Banque gère ses activités d'investissement à travers son groupe dénommé « Principal Investment Management ».

Liste des programmes/instruments de financement :

- **Financement de la dette, des avoirs, des prêts, des projets;**
- **Autres services connexes : commerce international, investissement, gestion de risques, et services de conseil aux institutions financières internationales dans les pays en développement partout dans le monde.**

**Priorités de la Standard Bank et secteurs visés :**

- Mines
- Pétrole, gaz et énergies renouvelables
- Télécommunications et médias
- Énergie et infrastructures
- Agriculture
- Institutions financières

## EFG-Hermès

[www.efg-hermes.com](http://www.efg-hermes.com)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Dubai (UAE)

**Emirates Towers**  
**11th Floor Sheikh Zayed Road**  
**Box 30727 Dubai UAE**  
**Tel: +971.4306.9471**  
**Fax: +971.4330.0046**  
**Courriel: [pegroup@efg-hermes.com](mailto:pegroup@efg-hermes.com)**

Au Caire (Égypte)

**9 Mohamed Fahgmy Street**  
**Garden City, Cairo, Egypt**  
**Tél: +202.2792.3875-6-7**  
**Télécopieur: +202.2792.3869-70**  
**Courriel : [pegroup@efg-hermes.com](mailto:pegroup@efg-hermes.com)**

*Critères d'admissibilité : la région du Moyen-Orient (jusqu'à la Turquie) et le Nord de l'Afrique. À ce jour, il n'y a aucun investissement réalisé en Afrique subsaharienne.*

EFG-Hermès Banque appuie ses clients par une gamme complète de services d'investissement incluant les sécurités, la gestion des actions, etc.

Liste des programmes/instruments de financement :

- **Promotion de l'équité**
- **Investissement**
- **Gestion d'actifs**
- **Intermédiation en bourse**

**Priorités d'EFG Hermès et secteurs visés :**

- **Développement de technologies** : 575 millions US\$ levés en 2008 pour le développement des technologies;
- **Agrobusiness et sécurité alimentaire** : Portefeuille de 35 compagnies en juin 2010 et un investissement d'environ 524 millions US\$;
- **La répartition des secteurs d'investissement se présente comme suit :**
  - Pétrole et gaz : 29%
  - Immobilier : 20%
  - Agriculture : 19%
  - Matériaux de construction : 13%
  - Finances : 6%
  - Autres : 15%

## La Banque d'affaires de Tunisie (BAT)

[www.bat-tunisie.com](http://www.bat-tunisie.com)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Tunis (Tunisie)

**10 bis, Rue Mahmoud El Matri – Mutuelleville**

**1002 Tunis – Tunisie**

**Tél : +216.71.143.800**

**Fax : +216.71.891.678**

**Courriel : [bat@bat.com.tn](mailto:bat@bat.com.tn)**

La Banque d'Affaires de Tunisie est une banque tunisienne dotée d'une forte structure internationale. Sa principale ligne d'affaires consiste aux conseils aux entreprises et à l'ingénierie financière. Elle n'exerce pas d'activité traditionnelle de banques commerciale, ne consent pas de prêts et ne reçoit pas de dépôts.

Liste des programmes/instruments de financement :

#### **Ingénierie financière :**

- **Analyse et évaluation d'entreprises**
- **Conduite de négociations**
- **Identification de partenaires potentiels**
- **Processus de privatisation**

#### ***Priorités de la BAT et secteurs visés :***

- Transactions de fusions et d'acquisitions
- Fiscalité
- Fonds propres

## Attijari Finances Corp. (Maroc)

[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)

### POINTS DE CONTACT

Bureau principal au Maroc

***Critères d'admissibilité : cible le Maghreb et l'Afrique francophone.***

Liste des programmes/instruments de financement :

- Gestion de fonds, dont 5 fonds d'investissement à l'heure actuelle :
  - **Agram Invest : fonds dédié à l'agro-industrie;**
  - **Igrane : fonds destiné à la région Souss Massa Drâa**
  - **Moroccan Infrastructure Fund : dédié aux secteurs d'infrastructure**
  - **Morocco Hospitality Investment Fund : spécialisé dans l'immobilier touristique**
  - **Attijari Capuital Développement : Fonds investissant dans des PME qui opèrent dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.**
- Structuration et levée de fonds pour des tierces parties.

***Priorités d'Attijari Finances Corp. et secteurs visés :***

- Transactions de fusions et d'acquisitions
- Fiscalité
- Fonds propres

# United Bank for Africa (Nigéria)

[www.ubagroup.com](http://www.ubagroup.com)

## POINTS DE CONTACT

Bureau principal, Lagos (Nigéria)

Tel : +234.700.2255.822 ou +234.1280.8822

Fax : +234.1264.4760

*Critères d'admissibilité : tous les pays de l'Afrique sont éligibles*

UBA cherche à se positionner comme une banque de choix pour le secteur énergétique et offre à ses clients une valeur ajoutée à travers ses produits financiers.

Liste des programmes/instruments de financement :

- **Infrastructures et investissements**
- **Services de conseil**
- **Financement de projets**
- **Levée de fonds (capital)**
- **Lignes de crédit**
- **Financement des importations**
- **Garanties**
- **Partenariat avec des grandes compagnies pétrolières**

**Priorités de la BAT et secteurs visés :**

- Secteur pétrolier
- Énergie
- Infrastructures
- Industrie
- Import et export
- Télécommunications
- Agriculture
- Partenariat public-privé (PPP)



## Annexe 2 : Fiche synoptique des partenaires techniques et financiers

|                               |
|-------------------------------|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : GTZ</b> |
|-------------------------------|

**Nom de l'organe :** Agence Allemande de Coopération Technique

**Sigle :** GTZ

**Coordonnées :**

***Siège***

DAG Hammarskjöld-Weg 1-5

65 760 ESCHBORN POSTFACH 5180

65 726 ESCHBORN

Tel. 0049-6196-79-0

***Bureau de la GTZ au Burkina Faso***

Tél : 50 31 16 72/ 50 31 40 27

Fax : 50 31 08 73

E-mail : GTZ-Burkina@bf.gtz.de

**Philosophie d'intervention**

La mission principale de la GTZ est de planifier et de mettre en œuvre des programmes et projets de la coopération technique avec les pays en développement, dans le cadre de la politique d'aide publique au développement tracé par le Gouvernement Fédéral.

La coopération technique vise à renforcer l'efficacité des ressources humaines et des organismes des pays du Tiers Monde en transmettant ou en mobilisant des connaissances, ou alors en améliorant les conditions indispensables à leur application.

En tant qu'organisation de droit privé, la GTZ peut accomplir des prestations sur demande, contre rétribution. Elle peut aussi financer, dans des conditions particulières, certaines actions de développement.

**Spécificité :**

Agence d'exécution (assistance technique)

**Domaines d'intervention**

Gestion des ressources naturelles

Santé et planification familiale

Formation professionnelle et artisanat

**Types d'intervention** : Don (Coopération technique)

**Guichets ouverts** : projets publics

**Année fiscale** : Janvier -Décembre

|   |
|---|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE: KREDITANSTALT FÜR WIEDERANFBAN (KfW)</b> |
|---|

**Nom de l'organe :** Institut de Crédit pour la Reconstruction

**Sigle :** KfW

**Coordonnées :**

***Siège en Allemagne***

Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW)

Palmengartenstrasse 5-9

D-60325 Frankfurt am Main

Tél : 69 / 74310

Fax : 69/7431 2944

Télex : 4152 560

République Fédérale d'Allemagne

***Adresse au Burkina***

01 BP. 600 Ouagadougou 01 Tel. 50 30 67 31 / 50 30 67 32

**Philosophie d'intervention**

La KfW joue le rôle d'une banque de développement, aussi bien pour l'économie allemande que pour celle des pays en développement. Les activités de l'institution se situent dans le cadre de la coopération financière qui lie la République Fédérale d'Allemagne aux pays en développement. A ce titre, elle finance les investissements et les prestations de consultation liés aux infrastructures socio-économiques de développement du secteur productif ainsi que la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

**Domaines d'intervention**

- Infrastructures économiques et sociales
- Adduction d'eau potable urbaine et hydraulique villageoise
- Santé et planification familiale
- Décentralisation et développement communal

**N.B :** Le KfW a en perspective la prise en compte du secteur privé et le secteur agricole

**Types d'intervention**

Dons

Prêts

**Guichets ouverts**

Projets publics

Projets privés

**Processus de négociation**

Identification : le projet est identifié et élaboré par le promoteur et transmis par le gouvernement requérant :

Analyse : la KFW procède à une analyse approfondie du projet

Approbation : le résultat de l'évaluation est soumis au gouvernement allemand qui approuve ou non le projet

Signature du contrat de financement et de la Convention

Suivi-évaluation du projet par la KFW

**Année fiscale** : Janvier - Décembre

**Aide non liée**

|                               |
|-------------------------------|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : DED</b> |
|-------------------------------|

**Nom de l'organe :** Service Allemand de Développement

**Sigle :** DED

**Coordonnées :**

***Siège***

DED, Kladower Damm

299-327 14089 Berlin

***Bureau de Ouagadougou***

Tel. 50 34 28 44

**Philosophie d'intervention**

Le but du DED est d'apporter une contribution en matière de coopération technique entre l'Allemagne et les pays en développement. Le DED travaille dans les pays d'accueil avec les structures qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres (groupes cibles). Les programmes sont exécutés par des jeunes assistants techniques.

**Spécificité :** assistance technique

**Domaines d'intervention**

|                     |
|---------------------|
| Santé               |
| Développement rural |
| Artisanat           |
| Industrie           |

**Types d'intervention**

Dons

**Année fiscale :** Janvier-Décembre

**Aide liée**

|                  |
|------------------|
| <b>LE CANADA</b> |
|------------------|

**Nom du partenaire** : République du Canada

**Coordonnées**

*Ministère des Relations Extérieures et du Développement International*

125, Promenade de Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G2

[www.dfait-maeci.gc.ca](http://www.dfait-maeci.gc.ca)

*Agence Canadienne de Développement International (ACDI)*

200, Promenade du Portage

Hull, Québec K1A 0G4

Tel: 819997 - 5456

*Ambassade de la République du Canada au Burkina Faso.*

01 BP. 548 Ouagadougou 01

Tel. 50 31 18 94/96

Fax. 50 31 1900

**Philosophie d'intervention**

L'objectif de l'Aide Publique au Développement (APD) canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté. A cette fin, l'APD canadienne concentre les ressources disponibles dans six volets prioritaires, à savoir :

\* les besoins humains fondamentaux dans les domaines des soins de santé primaire, de l'éducation de base, de la planification familiale, de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène et du logement. Le Canada fournit une aide humanitaire dans les situations d'urgence et vise à consacrer 25 % de son APD aux besoins humains fondamentaux comme moyen de renforcer la sécurité de l'individu ;

\* les femmes et le développement afin d'encourager la pleine participation des femmes

en tant que partenaires égales au développement durable de leurs sociétés;

\* les services d'infrastructures respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur les groupes les plus démunis et sur la formation;

\* les droits de la personne, la démocratie et la bonne gouvernance afin de permettre une meilleure gestion des affaires publiques et de renforcer à la fois la société civile et la sécurité de l'individu;

\* le développement du secteur privé afin de promouvoir une croissance économique soutenue et équitable.

\* l'environnement

#### Domaines d'intervention :

|  |
|--|
| Soins de santé primaire                        |
| Education fondamentale                         |
| Intégration de la femme au développement       |
| Décentralisation                               |
| Formation professionnelle                      |
| Formation des cadres et des dirigeants         |
| Développement rural et sécurité administrative |
| Energie  |
| Transport et télécommunication                 |

#### Liste des institutions et organes de coopération

| Institutions/organes   | Missions  |
|--|---|
| Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce International | Coordination de la politique et du commerce extérieur développement |



|   |  |
|---|--|
| Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI)    | Planification mise en œuvre et contrôle de la coopération bilatérale et multilatérale                        |
| Ministère des Finances  | Gestions à la BIRD et à l'IDA  |
| Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) | Aide en matière de recherches dans les domaines de l'énergie, de l'éducation de l'agriculture et de la santé |
| La coopération Pétro-Canada pour l'assistance internationale    | Aide en matière de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations de pétrole                          |
| Gouvernement des provinces du Canada                            | Coopération décentralisée  |

### **Mécanisme de concertation**

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les 5 ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**

|                    |
|--------------------|
| <b>LE DANEMARK</b> |
|--------------------|

**Nom du partenaire** : Royaume du Danemark

**Coordonnées**

*Agence Danoise pour le Développement International*

2, Asiatisk Plads

DK 1448 Copenhague K

Tel : 45 - 1 92 0000

*Ambassade Royale de Danemark*

01 BP. 1760 Tel. 50 31 31 89/ 50 31 65 76

Même immeuble que l'Ambassade du Canada

**Philosophie d'intervention**

L'objectif fondamental de l'aide publique du Danemark est d'améliorer durablement la situation économique et sociale des groupes les plus pauvres du monde. La coopération danoise s'articule sur les points suivants :

- \* une réduction progressive des pays bénéficiaires
- \* une aide bilatérale accordée sous forme de dons
- \* une souplesse dans l'administration de l'aide liée
- \* un soutien aux efforts d'ajustement structurel
- \* le respect des droits de l'homme

**Domaines d'intervention**

|   |
|---|
| Agriculture                                 |
| Développement rural et sécurité alimentaire |
| Santé et population                         |

|                         |
|-------------------------|
| Energie                 |
| Environnement           |
| Femmes et développement |

### Liste des institutions et organes de coopération

|  |   |
|--|---|
| Agence danoise pour le développement international (DANIDA)                  | Planification et gestion de l'aide publique pour le développement |
| Centre pour la recherche et le développement                                 | Recherche sur le développement et la coopération au développement |
| Fonds pour l'industrialisation des pays en Développement                     | Aide à la création de joint-ventures                              |
| Bureau de promotion des importations en provenance des pays en développement | Organisation de séminaires  |

Le Danemark dispose d'un Fonds d'Industrialisation pour les pays en développement créé depuis 1967 par loi, avec pour objectif de promouvoir les investissements dans les pays en développement en collaboration avec entreprises danoises.

### Mécanisme de concertation

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les ans)

|                     |
|---------------------|
| <b>LES PAYS BAS</b> |
|---------------------|

**Nom du partenaire :** Pays Bas

**Coordonnées**

*Ministère de la Coopération au Développement*

Bezwidenhoutseweg 67

2594 AC, La Haye

Tel: 31 - 70 - 348 - 6486

*Ambassade Royale des Pays Bas au Burkina Faso*

01 BP. 1302 Tel. 50 30 61 34/35 Fax. 50 30 76 95

Immeuble du Liptako Gourma

**Philosophie d'intervention**

Les principes directeurs de la coopération néerlandaise reposent sur les considérations suivantes :

- \* l'unité du monde
- \* la justice
- \* la solidarité avec les pauvres
- \* l'interdépendance et le partage des responsabilités

Les Pays Bas attachent une grande importance à la démocratie et au respect des droits de l'homme. Le programme d'aide reçoit une orientation qui répond aux thèmes relatifs aux dialogues nord-sud. Il s'agit notamment des mutations écologiques qui soulèvent la question du développement durable et du rôle du dialogue dans les négociations sur l'aide bilatérale.

**Domaines d'intervention**

|                     |
|---------------------|
| Développement rural |
|---------------------|

|                          |
|--------------------------|
| Développement industriel |
|--------------------------|

|                                    |
|------------------------------------|
| Environnement                      |
| Femmes et développement            |
| Formation, éducation et recherches |
| Appui à la gestion de l'économie   |

### Liste des institutions et organes de coopération

|  |   |
|--|---|
| Ministère des Affaires Etrangères Ministère de la Coopération au Développement<br>Direction Générale de la Coopération | Planification et gestion de l'aide au développement                                     |
| Internationale (DGIS)  |   |
| Les volontaires Néerlandais (SNV)  | Service de la DGIS qui s'occupe du déploiement de volontaires dans les pays partenaires |
| Ministère des Finances   | Relations avec la FMI et gestion des garanties de crédits à l'exportation               |
| Ministère des Affaires économiques   | Autorisation des financements associés et relations avec l'ORNE et la CNUCED            |

### Mécanisme de concertation

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**

|                    |
|--------------------|
| <b>LA BELGIQUE</b> |
|--------------------|

**Nom du partenaire** : Royaume de Belgique

**Coordonnées**

**Ministère des Affaires Etrangères**

Secrétariat d'Etat à la Coopération au Développement

162, Boulevard E. Jacqmain

Bruxelles

Tel: 32 - 2 210 - 1911

**Administration de la Coopération au Développement (AGCD)**

Place du Champ de Mons 5

1050 1050 Bruxelles

1051 Tel : 32 - 2 519 - 0211

**Ambassade du Royaume de Belgique au Burkina**

01 BP. 1624 Ouagadougou 01

Tel. 50 30 40 58/50 40 60 Fax 50 30 40 70

**Section Belge de Coopération**

01 BP. 4388 Ouagadougou 01

Tel. 50 33 28 38

E.Mail [sbc.burk@fasonet.bf](mailto:sbc.burk@fasonet.bf)

**Philosophie d'intervention**

Les idées fortes qui régissent la coopération belge au développement s'appuient sur trois règles essentielles suivantes :

\* Les préoccupations humanitaires

\* Les considérations économiques

\* Le souci de promouvoir l'égalité

Elles sont complétées par les principes suivants :

\* La réduction du nombre de bénéficiaires

\* Le remboursement des dettes en monnaie locale et l'utilisation des fonds  
pour financer des activités de développement

\* mieux adapter la coopération technique aux besoins des pays bénéficiaires

La coopération internationale belge a pour objectif prioritaire le développement humain durable, à réaliser par le biais de la lutte contre la pauvreté, sur la base du concept de partenariat et dans le respect des critères de pertinence pour le développement.

Elle contribue dans ce cadre à l'objectif général de développement et de consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, dans le respect du principe de bonne gouvernance, de la dignité humaine, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle accorde une attention particulière à la lutte contre toute forme de discrimination pour des raisons sociales, ethniques, religieuses, philosophiques ou fondée sur le sexe.

La coopération belge favorise la synergie avec les coopérations communales, provinciales, régionales, communautaires et européennes afin d'obtenir des effets amplificateurs favorables à terme aux populations bénéficiaires de l'assistance.

De manière à réaliser l'objectif de développement humain durable, la coopération internationale belge favorise le développement socio-économique et socioculturel et le renforcement de l'assise sociétale des partenaires, de même qu'elle sensibilise l'opinion publique belge.

#### **Domaines d'intervention**

|                      |
|----------------------|
| Agriculture          |
| Sécurité alimentaire |

|                         |
|-------------------------|
| Environnement           |
| Education               |
| Infrastructures         |
| Santé                   |
| Industrie               |
| Fonction publique       |
| Prévention des conflits |
| Droits de l'homme       |
| Secteur social          |

#### Liste des institutions et organes de coopération

|  |   |
|--|---|
| Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de la politique de coopération</li> <li>- Rédaction des notes stratégiques</li> <li>- Suivi et évaluation du contrat de gestion passé avec la Coopération Technique Belge (CTB)</li> </ul> |
| Coopération Technique Belge (CTB)                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre matérielle des projets et de leur gestion.</li> <li>- Coopération financière</li> </ul>  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des bourses et des programmes de soutien aux PME</li> </ul>  |

**N.B :** L'Administration Générale de la Coopération au Développement (AGCD) était le seul opérateur -pivot de la coopération belge au développement, jusqu'en mars 1999 où une nouvelle loi consacre les changements dans la politique et la création des deux organes : DGCI et CTB.

#### Mécanisme de concertation

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les 2 ans)



**Année fiscale :** Janvier-Décembre

**Aide liée**

|                  |
|------------------|
| <b>LA SUISSE</b> |
|------------------|

**Nom du partenaire** : Confédération helvétique

**Coordonnées**

*Ministère des Affaires Etrangères*

Direction de la Coopération au Développement et de l'aide humanitaire (DDA)

CH - 3003 Berne

Tel: 32 - 31 - 613 001

*Bureau de la coopération de Suisse au Burkina Faso*

01 BP. 578 Ouagadougou 01

Tel. 50 30 67 29

Fax. 50 31 04 66

**Philosophie d'intervention**

La coopération Suisse pour le développement vise à aider les pays en développement qui s'efforcent d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle sert en premier lieu à aider les pays les moins avancés et les régions et couches les plus pauvres de la population. L'objectif à long terme de la coopération est d'instaurer des relations plus équilibrées au sein de la communauté internationale.

**Domaines d'intervention**

|   |
|---|
| Développement rural                     |
| Alphabétisation                         |
| Développement local et décentralisation |
| Aide à la balance des paiements         |
| Santé                                   |
| Artisanat et formation professionnelle  |

|         |
|---------|
| Culture |
|---------|

**Liste des institutions et organes de coopération**

|  |   |
|--|---|
| Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire                | Gestion de l'aide                                 |
| Service de développement du bureau fédéral pour les affaires économiques extérieures | Gestion des crédits mixtes à vocation commerciale |

**Mécanisme de concertation**

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les 2 ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**

## LE JAPON

**Nom du partenaire** : République du Japon

### **Coordonnées**

**Ministère des Affaires Etrangères**

2-2-3 Kasumigaseki

Chiyoda- Ku, Tokyo

1210 Bruxelles

Tel: 81- 3 581-9442

**Agence Japonaise de la coopération Internationale (JICA)**

Shinjuku Mitsui BIDG, 2-1-1 Nishi-Shinjuku- ku

Tokyo 163

Tel: 81 - 3 346 5331

### **Philosophie d'intervention**

La coopération nippone est guidée par les objectifs majeurs suivants :

- \* Encourager le développement économique et social et contribuer à l'élévation du niveau de vie dans les pays en développement
- \* Rendre plus étroites les relations entre le Japon et les pays bénéficiaires
- \* Contribuer à la paix internationale et au progrès de l'humanité, sans devenir pour autant une puissance militaire
- \* Considérer la question humanitaire et soutenir l'effort d'autonomie des pays en Développement

\* Lutter contre la faim et la pauvreté

Ces principes directeurs sont accompagnés d'une augmentation de l'aide publique au développement dont la part dans le PNB a connu une augmentation ces dernières années

### Domaine d'interventions

|                                     |
|-------------------------------------|
| Transport                           |
| Agriculture                         |
| Industrie manufacturière et minière |
| Bâtiments                           |
| Education                           |
| Santé                               |
| Adduction d'eau                     |
| Aide à l'ajustement structural      |
| Environnement                       |
| Energie                             |

### Liste des institutions et organes de coopération

|  |   |
|--|---|
| Ministère des affaires étrangères                          | Coordination de l'aide et gestion des dons économiques  |
| Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA) | Coopération technique                                   |
| Fonds pour la coopération d'outre mer (OECE)               | 1 Gestion des prêts de l'aide publique au développement |
| Volontaires de la coopération à l'étranger                 | Détachements d'experts dans les projets                 |

#### Mécanisme de concertation

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les 2 ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**

-----

|                                |
|--------------------------------|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : JICA</b> |
|--------------------------------|

**Nom de l'organe** : Agence Japonaise de Coopération Internationale.

**Sigle** : JICA

**Siège** :

Shinjuku Maynds Tower

1-Iyoyogi 2-Chome

Shibuya-ku, Tokyo 151

Tel. 81.3-5352.5311-4 JAPON

**Bureau d'Abidjan**

7, Boulevard Rowne

04 BP. 1825 Abidjan 04

Tel. (225) 22-22-90

Fax. (225) 22-22-91 COTE D'IVOIRE

### **Philosophie d'intervention**

La JICA met en oeuvre la politique du gouvernement japonais en matière de coopération au développement. Tenant compte des orientations du gouvernement, les principales priorités d'actions définies par la JICA portent sur :

- L'importance du développement social et de la protection de l'environnement
- L'importance de la participation directe des communautés locales et du rôle de la femme dans le développement.
- La promotion des efforts d'auto-assistance des pays bénéficiaires de l'aide et le développement de leur capacité d'absorption de l'aide.
- La promotion de la coopération en Afrique et en Asie, en concertation avec d'autres pays donateurs et agences d'aide.

### **Domaines d'intervention**

|  |
|--|
| Droits de l'homme et bonne gouvernance |
| Développement social                   |
| Infrastructure                         |
| Commerce et services                   |
| Ressources naturelles                  |
| Environnement                          |
| Réformes économiques                   |
| Recherches                             |
| Assistance humanitaire                 |

### **Processus de négociation**

- Préparation des projets
- Introduction des requêtes
- Examen des projets
- Echange de notes sur l'accord de crédit
- Mise en œuvre des projets
- Suivi-Evaluation

### **Type d'interventions**

Dons

**Guichets ouverts**

Projets publics

Projets des ONG

**Mécanisme de concertation**

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les 2 ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**



|               |
|---------------|
| <b>TAIWAN</b> |
|---------------|

**Nom du partenaire** : République de Chine

**Date de début de Coopération** : 1995

**Coordonnées**

**Ministère des Affaires Etrangères**

2 Kaitakelan Boulevard Taipei 100

Taiwan, République de Chine

**Fonds de Coopération Internationale et de Développement**

9, Lane 62, Tien Mou West Road, Taipei 111

Taiwan, République de Chine

**Ambassade de la République de Chine au Burkina Faso**

Tel. 50 31 61 95 50 31 68 51 Fax 50 31 61 97

01 BP 5563 Ouagadougou

**Philosophie d'intervention**

La République de Chine fixe les objectifs suivants à sa politique de coopération internationale :

- Aider les pays en développement amis en faisant bénéficier de son expérience dans le domaine du développement économique L'aide est accordée en priorité à l'amélioration directe des conditions de vie de la population. L'accent est mis sur la formation et le transfert de la technologie
- Promouvoir les étrangers commerciaux avec ces pays
- Encourager les entreprises taiwanaises à investir dans ces pays et à fournir une assistance technique
- Promouvoir la solidarité internationale

**Domaines d'intervention**

|                         |
|-------------------------|
| Agriculture, Foresterie |
| Femme et développement  |
| Eau                     |

|                        |
|------------------------|
| Environnement          |
| Infrastructure         |
| Sport                  |
| Education et Formation |
| Santé                  |

**Type d'intervention**

Dons

Prêts

**Mécanisme de concertation**

Consultation bilatérale ou Commission mixte (tous les 2 ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**

|           |
|-----------|
| LE KOWEÏT |
|-----------|

**Nom du partenaire** : Royaume du Koweït

**Coordonnées du principal organe de coopération**

*Fonds koweïtien pour le développement économique arabe*

P.O. BOX 2921 SA FAT, Koweït Tel. 43 90 79/41 11 22/41 89 80

Télex : 22-025 ALSUND UKj 22-613 KFAED KT / 22-904 KFAED KT

**Domaines d'intervention**

|                        |
|------------------------|
| Développement régional |
| Energie                |
| Transport              |

**Type d'intervention**

Prêts

**Mécanisme de concertation**

Pas de Commission mixte (tous les 2 ans)

**Aide liée**

|                  |
|------------------|
| UNION EUROPEENNE |
|------------------|

. **Nom du partenaire** : Commission de l'Union Européenne

. **Sigle** : UE

. **Coordonnées**

Commission de l'Union Européenne

01 BP. 352 Tel. 50 30 73 85

. **Philosophie d'intervention**

L'une des orientations fondamentales de l'Union Européenne en matière d'aide publique est de contribuer collectivement au développement des pays du tiers monde. Sa coopération au développement, négociée dans le cadre des conventions avec les pays ACP, met l'accent sur la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, le secteur privé et la protection de l'environnement.

**Domaines d'intervention**

|                                     |
|-------------------------------------|
| Agriculture et sécurité alimentaire |
| Développement industriel            |
| Développement des services          |
| Environnement                       |
| Santé et éducation                  |

|                       |
|-----------------------|
| Coopération régionale |
|-----------------------|

### Liste des institutions et organes de coopération

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| Commission de l'Union Européenne         | Coordination et gestion de l'aide |
| Fonds Européen de Développement (F.E.D.) | Gestion de l'aide programmé       |
| Banque Européenne d'Investissement (BEI) | Gestion des prêts                 |

### Mécanisme de concertation

Revue de projet (tous les ans)

**Année fiscale** : Janvier-Décembre

**Aide liée**

|                                     |
|-------------------------------------|
| <b>GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE</b> |
|-------------------------------------|

. **Nom du partenaire** : Banque Mondiale

. **Date de début de coopération** : 1963

. **Coordonnées**

- **Siège** :  
1818 H. Street N.W. Washington,

DC 20433, Etats-Unis

Tel: (202) 477 - 1234

Télex: RCA 248423 world bank

WUI 64145 World Bank

- **Burkina**  
Mission résidente de la Banque Mondiale au Burkina Faso

BP 622 Ouagadougou

Tel : 50 30 62 37 / 50 49 63 00

Fax : 30 86 49

▪ **Philosophie d'intervention** : voir fiches des organes

▪ **Domaines d'intervention** :

|  |
|--|
| Agriculture, Foresterie, Pêche         |
| Communication                          |
| Développement Social                   |
| Gestion de l'économie                  |
| Mise en valeur des ressources humaines |
| Ressources naturelles                  |
| Santé                                  |

|           |
|-----------|
| Transport |
|-----------|

- **Types d'intervention**

- Prêts

- Dons

- **Liste des institutions et organes de coopération**

|   |   |
|---|---|
| Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) | Financement de projets à des pays revenus intermédiaire                         |
| Agence Internationale pour le Développement (IDA)                       | Financement de projets des pays en développement                                |
| Société Financière Internationale (SFI)                                 | Financement des projets des secteurs privés                                     |
| Agence Multilatérale de Garantie Investissements (AMGI)                 | Offre de garantie aux investissements à réaliser dans les pays en développement |

- . **Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (tous les ans)

- . **Année fiscale** : 01 juillet-30 juin

- . **Aide liée**

|                                |
|--------------------------------|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : BIRD</b> |
|--------------------------------|

**Nom de l'organe** : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

**Date de début de coopération** : 1963

. **Sigle** : BIRD

. **Coordonnées**

- **Siège** :

1818 H. Street N.W.

Washington, DC 20433

Tel: 202 477- 1 23 4

Télex : RCA 24 8423 Worldbk

WUI 64145 Worldbank, USA

- **Mission résidente au Burkina Faso**

BP 622 Ouagadougou

Tel : 50 30 62 37 / 50 49 63 00

Fax : 50 30 86 49

▪ **Philosophie d'intervention**

La BIRD devait financer la reconstruction des pays dévastés par la seconde guerre



mondiale, mais faute de moyens suffisants, l'accent fut mis dès 1948 sur le développement des pays membres pauvres.

Ses statuts l'obligent à ne prêter qu'à des fins productives et pour stimuler la croissance en attachant du prix à la rentabilité des projets qui lui sont soumis.

Depuis 1980, elle a lancé des programmes de prêts à l'ajustement structurel pour permettre d'appuyer la politique des pays en développement, d'améliorer la balance des paiements et d'assurer les bases pour une croissance durable.

▪ **Domaines d'intervention**

|                                  |
|----------------------------------|
| Tous secteurs, notamment :       |
| - Energie                        |
| - Prêt à l'ajustement structurel |
| - Agriculture                    |

- **Processus de négociation**

- Identification du projet : elle est l'œuvre du pays membre.
- Préparation : elle est assurée par le pays emprunteur, avec une assistance technique éventuelle d'experts de la banque.
- Evaluation du projet et négociation des conséquences socio-économiques du projet et analyse des possibilités pour l'emprunteur de rembourser les prêts.
- Négociation : étude et adoption des dispositions à prendre pour assurer les succès du projet.
- Décision de financement et signature de l'accord de crédit.
- Exécution du projet et supervision par la Banque.
- Evaluation rétrospective du projet.

- **Guichets ouverts**

Projets publics

- **Institutions et organes de coopération**

Institut de Développement Economique (IDE) : Formation à l'organisation et

à la gestion des projets et des programmes de développement

- **Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (tous les ans)

- **Année fiscale** : juillet à juin

- **Aide liée**

|                               |
|-------------------------------|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : IDA</b> |
|-------------------------------|

. **Nom de l'organe** : Agence Internationale de Développement

. **Date de début de coopération** : 1963

. **Sigle** : I.D.A.

. **Coordonnées**

- **Siège** : 1818 H. Street N.W. Washington, DC 20433, Etats-Unis  
Tel : (202) 477 - 1234

Télex : RCA 248423 world bank

WUI 64145 World bank

- **Mission résidente de la Banque Mondiale au Burkina Faso**  
Tel : 50 30 62 37 / 50 49 63 00

BP 622 Ouagadougou

▪ **Philosophie d'intervention**

Les statuts de la Banque Mondiale dont l'IDA est membre, l'obligent à ne prêter qu'à des fins de stimulation de la croissance économique du pays en développement. Elle doit prendre en considération les perspectives de remboursement et ses prêts doivent s'inspirer uniquement de considérations économiques, en particulier de rentabilité.

L'IDA attache également de l'importance aux projets susceptibles d'améliorer

directement le bien-être des masses les plus pauvres, dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement,

Il est à noter que l'aide de IIDA destinée aux pays les moins avancés est accordée à des conditions concessionnelles.

. **Spécificité**

Appui financier

. **Type d'intervention**

\* Prêts

\* Dons

## . Guichets ouverts

Projets publics

## . Processus de négociation

Le cycle des projets comprend six phases :

- Identification, en collaboration avec le gouvernement demandant
- Préparation, en liaison avec l'emprunteur
- Evaluation : examen complet et systématique de tous les aspects du projet
- Négociation : soumission des projets à l'approbation du conseil des gouverneurs
- Exécution du projet et supervision de l'IDA
- Evaluation rétrospective du projet

### ▪ Mécanisme de concertation

Revue de portefeuille (tous les ans)

### ▪ Année fiscale: juillet à juin

### ▪ Aide liée

|                               |
|-------------------------------|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : SFI</b> |
|-------------------------------|

**Nom de l'organe** : Société Financière Internationale

**Date de début de coopération** : 1963

**Sigle** : SFI

**Coordonnées**

. **Siège** :

1818 H. Street N.W.

Washington, DC 20433

Tel : 202 477- 1 23 4

Télex : m 44 00 98

MCA 248 423, USA

. **Mission résidente de la Banque Mondiale au Burkina Faso**

BP 622 Ouagadougou

Tel : 50 30 62 37 / 50 49 63 00

Fax :50 30 86 49

. **Philosophie d'intervention**

La SFI participe au développement économique des pays en développement à travers la promotion de la croissance de secteurs privés et par la mobilisation de capitaux à cette fin.

Elle a donc pour rôle exclusif le financement des projets productifs de caractère privé dans les pays en développement et la promotion de leurs marchés financiers.

**. Domaines d'intervention**

|                    |
|--------------------|
| Agro-Industrie     |
| Industrie          |
| Transport          |
| Mines              |
| Marchés financiers |

**. Types d'interventions**

Prêts

**. Guichets ouverts**

Projets privés ou mixtes

**. Liste des institutions et organes de coopération**

|  |  |
|--|--|
| Fonds pour l'Entreprise en Afrique (FEA) | Soutien financier aux projets d'investissement |
|--|--|

**. Processus de négociation**

- Identification du projet : SFI, Banque Nationale de Développement, entreprises
- Mise au point : révision de l'étude économique, financière et technique et recherche d'un partenaire technique
- Evaluation du projet : analyse financière, économique et technique effectuées de manière approfondie
- Négociation : adoption des contrats de prêts et d'investissements
- Approbation du prêt par le Conseil d'Administration et mise en place du financement

**. Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (tous les ans)

**. Année fiscale : juillet à juin**

**. Aide liée**



|   |
|---|
| <b>GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT</b> |
|---|

. **Nom du partenaire** : Groupe de la BAD

. **Coordonnées** :

Angle des trois rues: Avenue du Ghana, Rue Pierre de Coubertin, Rue Hedi Nouira

BP. 323 1002

Tunis Belvédère

Tel: (+216) 71 333 511 / 7110 3450

Fax: (+216) 71 351 933

Email : [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org)

. **Date de début de coopération** : 1964

**Représentation au Burkina Faso** :

**Philosophie d'intervention** :

Le groupe de la BAD comprend trois institutions multilatérales de financement du développement des 77 pays membres régionaux.

Le groupe entend jouer en Afrique un rôle moteur en tant qu'institution financièrement et foncièrement attachée à prêter assistance aux pays membres régionaux dans leur lutte contre la pauvreté.

Les principes directeurs qui guident les interventions du groupe tournent autour des axes suivants :

- trois thèmes sectoriels, à savoir l'agriculture, le développement rural, la valorisation des ressources humaines et la promotion du secteur privé ;
- un thème générique : la gouvernance.
- deux thèmes trans sectoriels: la problématique hommes-femmes et la gestion de l'environnement.

**. Domaines d'intervention**

|                               |
|-------------------------------|
| Agriculture                   |
| Développement industriel      |
| Développement rural           |
| Environnement                 |
| Santé                         |
| Éducation                     |
| Problématique hommes - femmes |
| La bonne gouvernance          |

## Types d'intervention

- Prêts
- Dons

### . Liste des institutions et organes de coopération

|   |  |
|---|--|
| Banque régionale de développement (BAD) | Banque régionale de développement  |
| Fonds Africain de Développement (FAD)   | Institution de financement du développement des membres à faible revenu.               |
| Fonds Spécial du Nigeria (FSN)          | Institution spéciale de financement du développement des pays membres à faible revenu. |

### ▪ Guichets ouverts

- projets publics
- projets privés

### . Mécanisme de concertation

Revue de portefeuille (périodicité variable)

### . Année fiscale : janvier-décembre

|   |
|---|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT</b> |
|---|

. **Nom de l'organe** : Banque Africaine de Développement

. **Sigle** : BAD

▪                   Date de début de coopération : 1964

. **Coordonnées** :

Angle des trois rues: Avenue du Ghana, Rue Pierre de Coubertin, Rue Hedi Nouira

BP. 323 1002

Tunis Belvédère

Tel: (+216) 71 333 511 / 7110 3450

Fax: (+216) 71 351 933

Email : [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org)

. **Philosophie d'intervention** :

La BAD est une banque régionale engagée dans la promotion du développement économique et du progrès social des pays membres régionaux.

Les fonctions essentielles sont orientées vers :

- l'octroi des prêts et des prises de participation
- l'assistance technique de la préparation et de l'exécution des projets et

- programmes de développement
- la promotion des investissements de fonds publics et privés destinés au développement
  - la réponse aux demandes d'assistance émanant des pays membres régionaux relatives à la coordination des plans et politiques de développement.
- La BAD finance les projets aux conditions conventionnelles du marché financier.

#### . Domaines d'intervention

|                          |
|--------------------------|
| Agriculture              |
| Equipements collectifs   |
| Transport                |
| Environnement            |
| Santé                    |
| Education                |
| Promotion de la femme    |
| Transport                |
| Industrie                |
| Réduction de la pauvreté |

#### \*Types d'intervention

- Prêts

#### . Processus de négociation

Les projets sont présentés par les requérants, soit le gouvernement pour les opérations publiques, soit le secteur privé pour les projets relevant de l'initiative.

Après des études approfondies suivant les principes d'analyse de la Banque, les projets

sont soumis au Conseil d'Administration pour approbation. A l'issue de l'accord les financements sont octroyés et les projets exécutés, suivis et contrôlés.

. **Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (périodicité variable)

. **Année fiscale** : janvier à décembre

. **Aide non liée**

|   |
|---|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT</b> |
|---|

**Nom de l'organe** : Fonds Africain de Développement

**Sigle** : F.A.D.

**Date de début de coopération** : 1974

**Coordonnées**

Angle des trois rues: Avenue du Ghana, Rue Pierre de Coubertin, Rue Hedi Nourira

BP. 323 1002

Tunis Belvédère

Tel: (+216) 71 333 511 / 7110 3450

Fax: (+216) 71 351 933

Email : [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org)

**Philosophie d'intervention**

En 1998, le groupe de la Banque Africaine de Développement auquel appartient le FAD vient de redéfinir sa vision de sa coopération avec les pays membres les moins avancés. Le FAD a été constitué pour apporter des crédits de développement aux pays membres à faible revenus à des taux bonifiés mais l'objectif de rentabilité dans les projets financés ne doit pas être perdu de vue.

Les prêts accordés sont sans intérêt mais ils sont assortis d'une commission de service de 0,75 % l'an et d'une commission d'engagement de 0,5 %. Ils sont remboursables en 50 ans, avec une période moratoire de 10 ans.

Son appui est à la fois technique et financier.

Compte tenu des ressources limitées et de son avantage comparatif, le Fonds a retenu des domaines prioritaires d'intervention. Il espère que ses concours contribuent utilement à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté.

**. Domaines d'intervention**

|                               |
|-------------------------------|
| Agriculture                   |
| Développement industriel      |
| Promotion du secteur Privé    |
| Environnement                 |
| Santé                         |
| Education                     |
| Problématique hommes - femmes |
| La bonne gouvernance          |



### **Type d'intervention**

- Prêts
- Dons

### **. Guichets ouverts**

- Projets publics
- Projets privés

### **. Processus de négociation**

Les projets sont présentés par les requérants, soit le gouvernement pour les opérations publiques, soit le secteur privé pour les projets relevant de l'initiative.

Après des études approfondies suivant les principes d'analyse de la Banque, les projets sont soumis au Conseil d'Administration pour approbation. A l'issue de l'accord les financements sont octroyés et les projets exécutés, suivis et contrôlés.

### **. Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (périodicité variable)

### **. Année fiscale : janvier à décembre**

### **. Aide liée**

|  |
|--|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : FONDS SPECIAL DU NIGERIA</b> |
|--|

- **Nom de l'organe** : Fonds Spécial du Nigéria
  
- **Sigle** : F.S.N.
  
- **Date de début de coopération** : 1976
  
- **Coordonnées**

Angle des trois rues: Avenue du Ghana, Rue Pierre de Coubertin, Rue Hedi Nourira

BP. 323 1002

Tunis Belvédère

Tel: (+216) 71 333 511 / 7110 3450

Fax: (+216) 71 351 933

Email : [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org)

#### **. Philosophie d'intervention**

Le Fonds Spécial du Nigéria a été créé par l'Etat Nigérian dans le but de venir en aide aux pays membres régionaux à faible revenu dont la situation économique et sociale et les perspectives d'évolution requièrent un mode de financement non conventionnel.

Les prêts accordés sont négociés au taux d'intérêt annuel de 4 %, remboursables en 25 ans, avec une période moratoire de 5 ans.

**Domaines d'intervention**

|                               |
|-------------------------------|
| Agriculture                   |
| Développement industriel      |
| Promotion du secteur privé    |
| Environnement                 |
| Santé                         |
| Education                     |
| Problématique hommes - femmes |
| La bonne gouvernance          |

**Type d'intervention**

Prêts

Dons

## . Guichets ouverts

Projets publics

Projets privés

## . Processus de négociation

Les projets sont présentés par les requérants, soit le gouvernement pour les opérations publiques, soit le secteur privé pour les projets relevant de l'initiative.

Après des études approfondies suivant les principes d'analyse de la Banque, les projets sont soumis au Conseil d'Administration pour approbation. A l'issue de l'accord les financements sont octroyés et les projets exécutés, suivis et contrôlés.

. **Année fiscale** : janvier à décembre

. **Aide liée**

|  |
|--|
| <b>BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT</b> |
|--|

**Nom du partenaire :** Banque Ouest Africaine de Développement

**Sigle :** B.O.A.D.

**Date de début de coopération :** 1975

**Coordonnées**

**Siège :**

68, avenue de la Libération BP. 1172

Tel. (228) 21 59 06 1 21 42 44 1 21 01 13

Fax (228) 21 5267 121 7269,

Telex. 5289 BOAD TG/ 5336BOAD TG

Site web: [www.boad.org](http://www.boad.org)

E-mail: [boad.siège@boad.Org](mailto:boad.siège@boad.Org)

Lomé, Togo

**Représentation au Burkina Faso**

BCEAO Ouagadougou

01 BP. 4892 Ouaga 01

Tel. (226) 50 31 07 94/31 07 95

Fax. (226) 50 30 58 11

**Philosophie d'intervention**

La B.O.A.D. est l'institution commune de financement du développement des Etats membres de l'UEMOA. Elle concourt en toute indépendance à la réalisation des objectifs de l'Union.

L'objectif de l'institution est de promouvoir un développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest en finançant des projets prioritaires de développement.

En tant qu'institution financière à gestion privée, elle poursuit un objectif de rentabilité des fonds qu'elle octroie aux pays membres.

**Spécificité**

Appui financier

Appui technique

**Domaine d'intervention**

|   |
|---|
| Développement rural                               |
| Infrastructures de base. Infrastructures modernes |

|                      |
|----------------------|
| Télécommunications   |
| Energie, Mines       |
| Industrie            |
| Agro-industrie       |
| Transport            |
| Hydraulique urbaine  |
| Tourisme, hôtellerie |
| Autres services      |

### Types d'intervention

Prêts

### Guichets ouverts

Projets publics

Projets privés

### Liste des organes de coopération

|   |  |
|---|--|
| CAURIS INVESTISSEMENT S.A.  | Apporter le complément de fonds propres nécessaires aux entreprises pour le financement d'activités viables.   |
| FONDS DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS PRIVES EN AFRIQUE DE L'OUEST (GARI) | Offrir aux banques et établissements financiers les garanties dont ils ont besoin pour octroyer des financements de moyen et longs termes aux entreprises. |
| PROJET D'UTILISATION DU FONDS SUISSE (PUFS)                               | Financer les projets des organisations de base sous forme de subventions et de crédit.   |

|  |  |
|--|--|
| GUICHET MICROFINANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST | Offrir des services financiers pérennes et adaptés aux micro entreprises |
|--|--|

. **Processus de négociation**

- requête de financement formulée par le promoteur, accompagnée d'une étude détaillée du projet
- instruction du projet par la BOAD
- si l'analyse est favorable, soumission du projet au Conseil d'Administration de la BOAD.
- signature de la convention de financement
- exécution, suivi et évaluation du projet.

. **Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (périodicité variable)

. **Année fiscale** : octobre à septembre

. **Aide non liée**



|  |
|--|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : FONDS DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS PRIVES<br/>EN AFRIQUE DE L'OUEST</b> |
|--|

- **Nom de l'organe :** Fonds de Garantie des Investissements privés en Afrique de l'Ouest

- **Sigle :** GARI

- **Date de début de coopération :** 1995

- **Coordonnées**

- **Siège :**

68, avenue de la Libération BP. 985 Tel. (228) 21 06 05 1 21 42 44 Fax (228) 21 52 67 1 21 72 69 Site WEB : [www.boad.org](http://www.boad.org)

E-mail : [boad.siege@boad.Org](mailto:boad.siege@boad.Org) Lomé, Togo

- **Représentation au Burkina Faso :**

s/c BCEAO Ouagadougou

01 BP. 4892 Ouaga 01

Tel. (226) 50 31 07 94

Fax. (226) 50 30 58 11

- **Philosophie d'intervention**

Le GARI a été créé à l'initiative de la BOAD et de l'Agence Française de Développement. Il vise pour l'ensemble des pays membres de la CEDEAO à aider de manière significative les entreprises, en offrant aux banques et établissements financiers, les garanties dont celles-ci pourraient avoir besoin pour l'octroi aux entreprises des financements à moyen et longs termes nécessaires à la réalisation des

--

investissements productifs.

La garantie est accordée à des projets privés pour une couverture d'au plus 50 % du montant du crédit pour une durée n'excédant pas dix ans.

▪ **Domaines d'intervention**

|  |
|--|
| Industrie manufacturière                       |
| Agro-industrie                                 |
| Pêche  |
| Usines   |
| Services (transport, constructions, hôtels...) |
| Agriculture                                    |

**Types d'intervention**

- Prêts

**Guichets ouverts**

- Projets privés
- . **Processus de négociation**

Les projets bancables sont transmis au Fonds pour examen d'abord par le Comité de Garantie, puis par le Conseil d'Administration qui décide en dernier lieu d'accorder les sûretés demandées.

- . **Mécanisme de concertation** Revue de portefeuille (périodicité variable)

. **Année fiscale** : octobre à septembre

. **Aide non liée**

|  |
|--|
| <b>FICHE SYNOPTIQUE : GUICHET MICROFINANCE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST</b> |
|--|

- **Nom de l'organe** : Guichet Microfinance pour l' Afrique de l' Ouest
- **Sigle** : GMAO
- **Date de début de coopération** : 1998
- **Coordonnées**
- **Siège** :
  - 68, avenue de la Libération BP. 1172
  - Tel. (228) 21 64 02 / 21 42 44 / 21 01 13/ 21 59 06
  - Fax (228) 21 52 67/21 72 69
  - Lomé, Togo
- **Représentation au Burkina Faso**
  - s/c BCEAO Ouagadougou
  - 01 BP. 4892 Ouaga 01
  - Tel. (226) 50 31 07 94
  - Fax. (226) 50 30 58 11

### . Philosophie d'intervention

Le Guichet microfinance a été créé conjointement par la BOAD, le PNUD et le FENU.

L'objectif global recherché est de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations des zones où le PNUD/FENU intervient en Afrique de l'Ouest, à travers l'offre de produits d'épargne et de crédit adaptés aux besoins des petits entrepreneurs et producteurs.

De manière spécifique, le projet vise à :

- créer une capacité commune régionale de développement, de microfinance pour les projets PNUD/FENU ;
- aider à l'indépendance et à la pérennisation des systèmes financiers décentralisés;
- aider à l'implantation d'opérateurs professionnels dans les zones où le PNUD/FENU intervient, tout en favorisant la diversification des services offerts, en vue de satisfaire les besoins des petites entreprises.

**. Domaines d'intervention**

|  |
|--|
| Financement des banques commerciales et des systèmes de financement décentralisé |
| Assistance technique aux banques commerciales et populaires.                     |

## Types d'intervention

- Prêts

### Guichets ouverts

- Projets privés
- **Mécanisme de concertation**  
Revue de portefeuille (périodicité variable)
- **Année fiscale** : octobre à septembre
- **Aide non liée**

**FICHE SYNOPTIQUE : PROJET D'UTILISATION DU FONDS SUISSE**

- **Nom de l'organe** : Projet d'Utilisation du Fonds Suisse
- **Sigle** : PUFSS
- **Date de début de coopération** : 1994
- **Coordonnées**
- **Siège** :  
     68, avenue de la Libération BP. 1172  
  
     Tel. (228) 21 59 06 1 21 42 44 1 21 01 131 22 67 26 Fax (228) 22 19 02  
  
     E-mail : [pufs@bibway.com](mailto:pufs@bibway.com)  
  
     Lomé, Togo
  
- **Représentation au Burkina Faso**  
     *s/c BCEAO Ouagadougou*  
  
     01 BP. 4892 Ouaga 01  
  
     Tel. (226) 50 31 07 94  
  
     Fax. (226) 50 30 58 11

**. Philosophie d'intervention**

Le Projet d'Utilisation du Fonds Suisse est une cellule de coordination créé au sein de la BOAD dans le cadre des accords conclu avec le Gouvernement de la Confédération suisse le 20 décembre 1993.

Le projet permet la mise en œuvre de l'assistance financière suisse en faveur des pays de l'UEMOA.

Il vise à accompagner un processus expérimental de la BOAD en faveur des organisations de base par les subventions et le crédit.

### . Domaines d'intervention

|  |
|--|
| Financement des banques commerciales et des systèmes de financement décentralisé |
| Assistance technique aux banques commerciales et Populaires.                     |

### Types d'intervention

- Prêts
- Subventions

### Guichets ouverts

- Projets publics
- Projets privés
- **Mécanisme de concertation**  
Revue de portefeuille (périodicité variable)
- **Année fiscale** : 01 octobre-30 septembre
- **Aide non liée**





|  |
|--|
| <b>BANQUE ARABE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT</b> |
|--|

- **Nom du partenaire** : Banque Islamique de Développement
- **Sigle** : B.I.D.
- **Coordonnées**  
P. Box. 5925

Jeddah 21432 Kingdom of Saudi Arabia

Telephone: (+9662) 6361400

Fax: (+9662) 6366871

Telex: 601 137 ISDB SJ

Email: idbarchives@isdb.org

Royaume d'Arabie Saoudite

- **Philosophie d'intervention**

L'objectif de la B.I.D. est d'encourager le développement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes, tant individuellement que collectivement, selon les principes de la Charia.

La Banque a pour objectif de participer au financement des projets publics et au capital d'entreprises de production.

- **Domaine d'intervention**

|                     |
|---------------------|
| Agriculture         |
| Développement rural |
| Energie             |
| Infrastructures     |

|                       |
|-----------------------|
| Santé                 |
| Education             |
| Eau et assainissement |

### . Types d'intervention

- Prêts
- Dons
- **Guichets ouverts**
- Projets publics
- Projets privés

### . Mécanisme de concertation

Revue de portefeuille (périodicité variable)

- **Année fiscale** : Calendrier Hégire
- **Aide liée**

|   |
|---|
| <b>BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE</b> |
|---|

**Nom du partenaire :** Banque arabe pour le Développement Economique en Afrique

**Sigle :** B.A.D.E.A.

**Coordonnées**

Banque arabe pour le Développement Economique en Afrique (B.A. D.E.A.)

Rue Abderrahmane El Mehdi

Code Postal 11111

BP 2640 Khartoum

Tel: (249-11) 773709/773646

Fax: (249-11) 770600/770498

E-mail: bordeader@sudanet.net

République du Soudan

**Philosophie d'intervention**

Les objectifs poursuivis par la B.A. D.E.A. visent le renforcement de la coopération économique, financière et technique entre les régions africaines et arabes, la concrétisation de la solidarité arabo-africaine sur des bases d'égalité.

A cette fin, la Banque :

- Contribue au financement du développement économique des pays africains non-membres de la ligue arabe.
- Encourage la participation des capitaux arabes dans le développement africain.
- Contribue à la fourniture de l'assistance technique nécessaire au développement de l'Afrique.

**Spécificité**

Appui financier

Appui technique

**Domaines d'intervention**

|                      |
|----------------------|
| Agriculture          |
| Infrastructure       |
| Energie              |
| Secteur bancaire     |
| Développement social |

- **Types d'intervention**
  - Prêts
  - Dons
- **Guichets ouverts**
  - Projets publics
  
  - Projets privés
- **Mécanisme de concertation**
  - Revue de portefeuille (périodicité variable)
- **Année fiscale** : janvier-décembre
- **Aide non liée**

|   |
|---|
| <b>LE FONDS DE L'OPEP POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL</b> |
|---|

- **Nom du partenaire** : Fonds de l'OPEP pour le Développement International
- **Sigle** : FODI
- **Coordonnées**

Fonds de l'OPEP pour le Développement International

A - 1010 Parking 8, Vienne

BP 995 A - 1011

Tel : (43-1) 515 640

Fax : (43-1) 513 92 38

Autriche

### **Philosophie d'intervention**

La création du FODI relève de la volonté des pays producteurs de pétrole d'intensifier et de coordonner leur coopération financière avec les pays en développement non membres. Le but fondamental de cet instrument de coopération multilatérale est de promouvoir la coopération entre pays en développement en tant qu'expression de la coopération Nord-Sud. Le Fonds poursuit l'objectif de mobiliser des ressources financières pour assister les pays membres de l'OPEP, dans leurs efforts de développement économique et social.

### **Domaines d'intervention**

|                          |
|--------------------------|
| Agriculture              |
| Télécommunication        |
| Agro - industrie         |
| Approvisionnement en eau |
| Santé                    |
| Education                |

|                                   |
|-----------------------------------|
| Industrie                         |
| Banque Nationale de Développement |
| Transport                         |

. **Spécificité**

- Appui financier
- Appui technique

. **Type d'intervention**

- Prêts
- Dons
- **Guichets ouverts**
  - Projets publics
- **Mécanisme de concertation**
  - Revue de portefeuille (périodicité variable)
- **Année fiscale** : janvier-décembre
- **Aide liée**

|         |
|---------|
| LE PNUD |
|---------|

- **Nom du partenaire** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **Date de début de coopération** : 1966 (avec représentation à Abidjan)  
L'accord de siège a été signé en 1976 avec une représentation sur place.

- **Sigle** : PNUD

- **Coordonnées**

- **Siège** :

Programme des Nations Unies pour le Développement

One United Nationals Plaza

Tel: (212) 906 - 5325

Fax: (212) 906 - 5364

E-mail :

- **Représentation résidente au Burkina Faso** :

Immeuble des Nations Unies, Secteur 4, 01 BP 575 Ouagadougou 01

Tel. 30 30 29 94 50 30 63 12, Téléx. 5251-BF, Fax. 50 31 04 70, E-Mail

[regbkf@undp.org](mailto:regbkf@undp.org)

### . Philosophie d'intervention

Les objectifs fondamentaux du PNUD visent à faire fructifier, préserver, utiliser à des fins de production et gérer efficacement les ressources des zones en développement et



de coopération technique.

Pour ce faire, l'institut recherche à :

- Augmenter la production d'aliments, de combustibles, de matières premières, de produits industriels et de biens de consommation de première nécessité.
- Accroître l'emploi, le logement, l'enseignement, la santé, la formation professionnelle, les services publics et administratifs, le commerce, les transports et les télécommunications.
- Développer la croissance et à diversifier les échanges internationaux.
- Répartir plus équitablement les fruits du progrès.
- Faire progresser le nouvel ordre économique mondial, la coopération technique et économique entre les pays en développement, la participation des femmes...

### . Spécificité

Assistance technique

### . Domaines d'intervention

|                       |
|-----------------------|
| Développement social  |
| Agriculture           |
| Transports            |
| Energie               |
| Ressources naturelles |
| Industrie             |
| Santé                 |
| Education             |
| Formation             |

### . Type d'intervention

Dons

. **Processus de négociation**

- **Identification et préparation des projets**

L'identification du projet relève de la responsabilité du gouvernement qui requiert l'assistance du PNUD. Les promoteurs peuvent recourir à l'expertise de représentations résidentes pour le montage de leurs dossiers.

- **Procédure de choix des projets**

Le gouvernement requérant saisit le conseil d'administration du PNUD pour faire approuver les projets qu'il a retenus. Cette instance sélectionne les projets sur la base de critères propres et d'études de pré-investissement.

- **Exécution et administration des projets**

Plusieurs partenaires peuvent en être impliqués : gouvernement, organismes du PNUD ou PNUD lui-même.

- **Surveillance et évaluation**

Des experts du PNUD font régulièrement l'état de l'exécution des projets financiers.

. **Guichets ouverts**

Projets publics

. **Liste des institutions et organes de coopération**

|                                |                         |
|--------------------------------|-------------------------|
| Fonds d'Equipement des Nations | Soutenir les projets de |
|--------------------------------|-------------------------|

|                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Unies (FENU).                         | développement économique             |
| Fonds Auto - renouvelable des Nations | Financer la prospection des minéraux |

|  |   |
|--|---|
| Unies pour l'exploitation des ressources naturelles (FANU)                     | Présentant un haut risque   |
| Volontaires des Nations Unies (VNU)  | Fournir des spécialistes et des Techniciens   |
| Bureaux des Nations Unies pour la Région Soudano-Sahélienne (BNUS)             | Participer au plan d'action contre la désertification dans les pays du CILSS  |
| Système de financement pour la science et la technique                         | Renforcer la recherche pour le développement  |
| Compte pour l'énergie  | Répondre aux besoins en matière de pré - investissement et de prospection de ressources énergétiques dans les pays en voie de développement, non producteurs de pétrole |
| Fonds spécial pour les pays en voie de littoral en développement sans littoral | Assister les pays en matière de transport et de transit   |
| Assistance au développement pour les mouvements de libération nationale        | Assistance en matière de santé, agriculture, formation  |

- **Mécanisme de concertation**  
Revue de programme (tous les ans)
  
- **Année fiscale** : janvier-décembre
  
- **Aide non liée**

|                |
|----------------|
| <b>LE FIDA</b> |
|----------------|

**Nom du partenaire :** Fonds International de Développement Agricole

**Sigle :** FIDA

**Coordonnées**

Fonds International de Développement Agricole

107 VIA Dei Seragico

Tel : (00 142) 54591

Télex : 614160/ 2 IFAD

Rome, Italie

**Philosophie d'interventions**

La politique générale du FIDA est de mobiliser et fournir à des conditions favorables des ressources financières additionnelles pour le développement agricole des pays en développement. Le Fonds fournit des moyens financiers pour des projets qui visent à :

- créer, développer ou améliorer les systèmes de production alimentaires;
- renforcer les politiques et institutions connexes dans le cadre des priorités et stratégies nationales ;
- accroître la production alimentaire des pays les plus pauvres;
- améliorer le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations des pays les plus pauvres.

**. Spécificités**

- appui financier
- assistance technique

**. Domaines d'intervention**

|  |
|--|
| Culture vivrière                                     |
| Elevage et pêche                                     |
| Gestion de l'eau                                     |
| Infrastructures matérielles et sociales des villages |
| Appui aux organisations paysannes                    |
| Crédit aux petits exploitants ruraux                 |

- **Types d'intervention**

Prêts

Dons

- **Guichets ouverts**

Projets publics

Projets villageois

- **Processus de négociation**

- Identification : détermination des activités du projet et rédaction d'un dossier par le gouvernement qui formule la requête
- Evaluation : le Fonds utilise ses propres principes et critères
- Procédure de choix des projets : les projets doivent être approuvés par le conseil d'Administration du FIDA
- Suivi -évaluation : il est effectué régulièrement par le Fonds

- **Mécanisme de concertation**

Revue de portefeuille (périodicité variable)

- **Année fiscale** : janvier-décembre
- **Aide non liée**

